

HORS SÉRIE

BIO CENTRE MAG

LE MAGAZINE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE BIOLOGIQUE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

N°12

novembre 2018

LES CHIFFRES
DE LA BIO EN
RÉGION CENTRE-
VAL DE LOIRE
EN 2017



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN RÉGION CENTRE-
VAL DE LOIRE



La demande toujours plus accentuée a de nouveau appuyé l'essor de la bio française.

L'envolée de croissance constatée en 2016 se maintient aisément en 2017, confirmant le changement d'échelle de la bio et les attentes des consommateurs.

La part des surfaces en production biologique dans la SAU atteignait, fin 2017, 6,6% des surfaces totales cultivées en France et celle des exploitations bio 8,3% du total des exploitations agricoles françaises.

Fin 2017, en France, étaient comptabilisés 36691 fermes, certifiées ou en cours de conversion, soit 4425 de plus que fin 2016. Une progression annuelle de 13,7% équivalente à la notification de 12 nouvelles fermes chaque jour. Proportionnellement au nombre de fermes, les surfaces bio et en conversion ont progressé de +16%, ce sont quasiment 240000 nouveaux hectares qui se sont ajoutés pour atteindre plus de 1700000 ha bio et en conversion. Et si l'on considérait uniquement les surfaces certifiées bio c'était même une hausse de +19,4% par rapport à 2016, résultat de l'entrée en production des surfaces engagées en conversion au cours de l'année 2015, notamment les grandes cultures et les surfaces fourragères.

Le total des surfaces en conversion (C1 + C2 + C3), a progressé de 7% par rapport à 2016, traduisant une dynamique de conversion toujours soutenue. Toutefois, les surfaces C1 ont marqué un léger recul qui n'a pas été la conséquence d'une baisse d'engagement, mais plutôt à des conversions de fermes à faibles surfaces comme l'arboriculture, le maraichage ou la viticulture.

La croissance pour presque toutes les filières

En filière végétale, ont été observées d'excellentes progressions pour les surfaces de légumes frais (+28%) et de fruits frais (+26%), ainsi que les cultures fourragères qui ont pro-

gressé de 20%. Bien qu'ayant concerné de petites surfaces, les légumes secs se sont largement développés sur la période (+60%), traduisant un passage à la production biologique souvent orienté vers des productions à forte plus-value pour l'alimentation humaine.

Pour les productions animales, une forte progression du nombre de têtes bio et en conversion de l'élevage bovin (+18%), notamment laitier qui, lui, affichait une hausse de 27%. Résultat imputable à un grand nombre de fermes en conversion représentant 43% de l'ensemble des exploitations bovines bio. Progressions également du nombre de poulets de chairs de +16,4% et de celui des poules pondeuses de +14,3%. Enfin, les élevages caprins et porcins ont connu un nouvel élan en 2017 avec chacun 14% d'évolution.

Une agriculture qui génère du travail

2017 a, une nouvelle fois, affirmé l'image de la bio comme employeur opérant. Quand, depuis 2012, la moyenne de croissance annuelle du nombre d'emplois temps plein de la bio a représenté +9,5%, l'emploi agricole global a diminué chaque année au rythme d'environ -1%.

Pour la seule année 2017, l'emploi de la production agricole bio a performé de plus de 10000 emplois (+13,7%), soit 88400 emplois directs équivalents temps plein et représentait 12,5% de l'emploi agricole français.

Le total des emplois directs générés par l'ensemble des secteurs de la bio atteignait 134500 équivalents temps plein, (répartis en production, transformation et distribution). Ce développement a été le résultat d'un bond de 17% des

emplois du secteur de la transformation, soutenu par la conscience des consommateurs à promouvoir l'emploi français.

La dynamique filière aval a progressé de 17%

En un an, 2513 nouveaux opérateurs aval portaient leur nombre total à 17353. Cette dynamique a été réalisable grâce au développement des distributeurs de +19%. L'augmentation très marquée du nombre d'importateurs (+27,4% en un an) a été liée conjoncturellement à une année 2016 complexe pour la production de lait ainsi que par des productions qui ne peuvent être réalisées en France.

En 2017, les GMS ont développé leur gamme bio, leur permettant de réaliser de belles progressions de ventes pour les produits d'épicerie (+27%), fruits et légumes frais (+22%) et les boissons alcoolisées (+21%). Ainsi, la part de marché des GMS a encore gagné du terrain et représentait 46%. Celle des magasins spécialisés équivalait à un peu plus de 36%, en progression de +17,2% par rapport à 2016.

Le marché atteignait plus de 8,3 milliards d'euros (+17%), marquant un nouveau doublement en 5 ans. La consommation à domicile des ménages a décollé de +18%, +7% pour la restauration hors domicile et de +13% pour la restauration commerciale.

Selon l'enquête CSA qualitative réalisée pour l'Agence Bio fin 2017, les consommateurs de produits bio se regroupaient autour de 4 principes: la simplicité de production; la réputation santé; l'éthique (écologique, sociale et sociétale); la sobriété.

Bio Centre Mag est une édition de Bio Centre

Cité de l'Agriculture - 13, avenue des Droits de l'Homme 4521 Orléans Cedex 9
 Directeur de publication: Jean-François Vincent • Rédacteur en chef: Jacques Sappei
 • Rédaction: Nathalie Fernandes, creacom@nathaliefernandes.fr • Conception: BR0S-Communication • Réalisation: Atelier J-Ph. Germanaud - Orléans • Crédit photos: Droits réservés, photothèque Bio Centre: D. Gentilhomme - Ph. Montigny (Filimages), sauf mention contraire • ISSN: 2264-3990 • Impression: Prévost Offset - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Réalisé avec le soutien financier de l'État et du Conseil régional du Centre-Val de Loire



Sommaire

La filière bio en France.....	2
La filière bio en Centre-Val de Loire.....	3-7
Les filières végétales.....	8-15
Les filières animales.....	16-22
Aval.....	23-24

Le Centre-Val de Loire renoue avec la croissance !

2017 s'est affichée comme une année très entrepreneuriale, aussi bien pour les filières amont et aval, balayant ainsi l'année statique que fût 2016. Les SAU* bio représentaient 2,6 % du total des surfaces agricoles régionales, soit une expansion de 13 % par rapport à 2016.

Bilan très satisfaisant pour la filière amont

En un an, 101 nouvelles fermes se sont installées ou converties soit une progression de 10,5 %. La région comptait, fin 2017, 1 065 exploitations et s'est maintenue au 10^e rang français (classement Agence Bio**). L'Eure-et-Loir a fait figure de proue en développant de plus de 28 % le nombre de ses fermes bio avec 21 nouvelles fermes. Quand bien même il restait le département le moins affirmé en agriculture biologique, cela a traduit un intérêt grandissant pour la pratique bio, notamment auprès des producteurs grandes cultures.

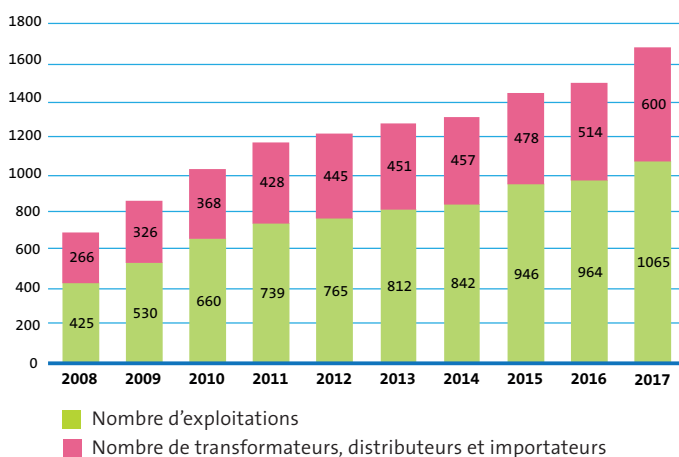
Parallèlement, le développement des surfaces a suivi celui des fermes en progressant de 11,3 % sur la même période. Quelque 6 400 nouveaux hectares ont porté la totalité des surfaces bio et en conversion régionales à quasiment 60 000 hectares. Malgré cette avancée, le Centre-Val de Loire se classait toujours 10^e région française en termes de surfaces bio et en conversion.

Ces progressions à deux chiffres, du nombre d'exploitations ou des surfaces, ont concerné un grand nombre des filières. Ainsi, en productions végétales, les grandes cultures bio se sont largement amplifiées, et les oléagineux et les légumes frais représentent désormais presque 6 % de la SAU* grâce à l'expansion de leurs surfaces de 20 %. La viticulture et la culture fruitière ont connu une part importante d'engagements en 1^{re} année de conversion, pesant pour 15 % des surfaces totales de vigne et pour 31 % des surfaces en fruits. Les productions animales se sont également illustrées par l'accroissement des troupeaux de bovins, notamment laitiers, et caprins avec de nouveaux troupeaux certifiés bio mais aussi de nombreuses têtes en conversion. La filière avicole poursuit son développement et l'apiculture bio régionale a enregistré l'arrivée de nouvelles ruches.

** Classement Agence Bio : 14 régions comprenant les 12 régions de France métropolitaine, la Corse et l'Outre-Mer (regroupant la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, La Réunion et Mayotte).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DU NOMBRE D'OPÉRATEURS - 2008/2017

source Agence Bio

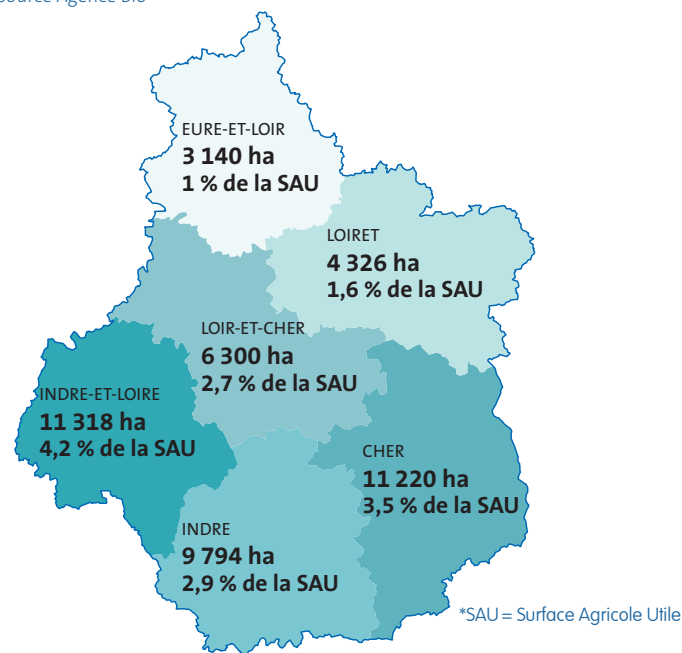


46 098 ha bio
2,6 % de la SAU*

1 065 exploitations certifiées bio
• 459 transformateurs
• 131 distributeurs
• 10 importateurs

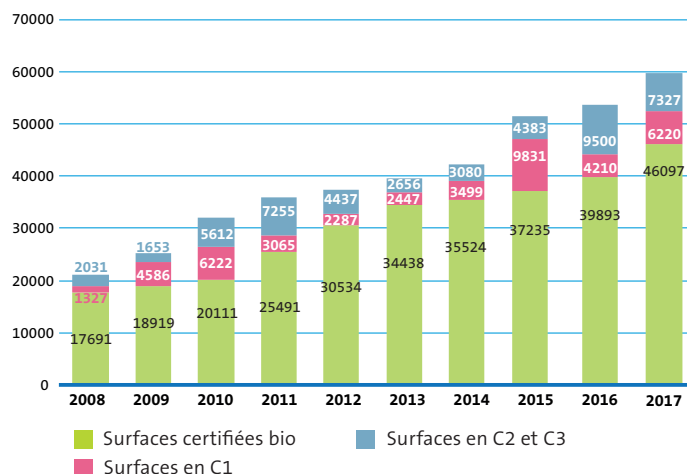
LES CHIFFRES DE LA FILIÈRE BIO - 2017

source Agence Bio



ÉVOLUTION DES SURFACES BIO ET EN CONVERSION - 2008/2017 (en ha)

source Agence Bio



Une année radieuse à l'aval de la filière

L'arrivée de 86 nouveaux opérateurs a véritablement boosté la filière en 2017, et marqué un essor deux fois supérieur à celui observé entre 2015 et 2016. Au 31 décembre 2017, le Centre-Val de Loire comptabilisait 600 opérateurs (contre 514 fin 2016) et a ainsi conservé sa 12^e place au classement des régions en affichant +16,7% d'évolution par rapport à fin 2016. Encore une fois le secteur de la distribution a été un véritable moteur pour la filière (progression de 26% du nombre de magasins par rapport à 2016) mais c'est le maillon de la transformation qui enregistrait le plus grand nombre de nouveaux opérateurs.

Les aides à l'agriculture biologique partiellement clarifiées

Le sujet des aides bio est resté d'actualité tout au long de l'année : poursuite des aides au maintien, suppression ou remplacement par une aide pour service environnemental, retard de paiement des aides à la conversion et incertitude sur le montant plafond, etc. La poursuite du questionnement qui avait impacté lourdement la dynamique de conversion en 2016 a également contribué aux réflexions des administrateurs du réseau bio régional. Par ailleurs, selon une étude AgroSupDijon/AgroParistech parue dans la revue *Économie rurale*, les exploitations françaises ayant les effets les plus positifs sur l'environnement restent celles qui perçoivent le moins d'aides directes de la PAC, par hectare. Et notre région n'échappe pas à cette règle.

Le réseau bio est resté fortement mobilisé auprès des services de l'État (Draaf et Agences de l'eau) et de la Région pour apporter des solutions optimales dans les cadres qui sont imposés. Ce travail a permis de lever quelque peu le voile sur les aides. Parallèlement, la dynamique du marché bio – dont la croissance a atteint 17% en chiffre d'affaires – accompagnée de la pression sociétale de plus en plus forte exprimant le souhait d'une agriculture plus responsable – notamment en matière environnementale – a permis à la production régionale de renouer avec la croissance.

La prise de conscience semble cheminer dans nos campagnes du Centre-Val de Loire, y compris dans les secteurs les moins enclins à développer la bio. Le changement vers une agriculture biologique, plus résiliente et rentable, a retrouvé l'intérêt des producteurs en réflexion. Ce mode de production, tant plébiscité par les consommateurs, inspire confiance à la faveur de l'évolution du marché. En témoignent les Groupements départementaux d'agriculture biologique (GAB), les sources de motivation à la conversion étaient principalement liées aux enjeux environnementaux et de santé humaine, aux attentes de la société civile et des consommateurs autant qu'aux impasses techniques et aux niveaux de rentabilité actuels des systèmes conventionnels. Aussi, la fréquentation des événements organisés en vue de développer la pratique biologique est révélatrice de la progression de cette sensibilisation. Cela augure la permanence d'une belle dynamique constatée d'ailleurs depuis début 2018, et au moment de l'écriture de ces lignes.

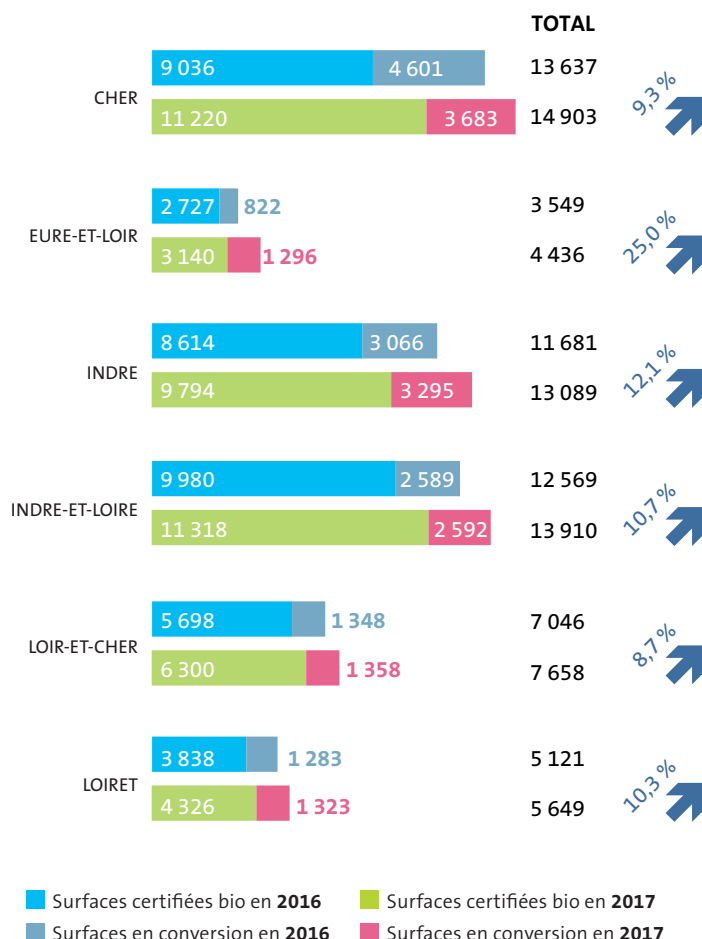
Cependant, une étude régionale menée dans le cadre du CORIT (Comité régional installation transmission) a pointé la forte proportion d'agriculteurs âgés de plus de 50 ans et la préoccupation du réseau bio liée au vieillissement des agriculteurs bio est réelle. En effet, le risque que ces exploitations cessent la pratique biologique par manque d'accompagnement lors de la transmission et pendant les premières années d'exploitations du reprenant – si le reprenneur poursuit l'agriculture bio – pourrait anéantir des années d'investissements humains et de subventions publiques pour une agriculture responsable. Le pire des cas serait qu'une exploitation conventionnelle voisine reprenne les terres pour étendre ses cultures !

Les acteurs de l'aval des filières n'étaient pas en reste. De nouveaux magasins spécialisés bio se sont créés dans toutes les métropoles. De jeunes entreprises innovantes se sont implantées tout en privilégiant l'approvisionnement local. Néanmoins, la région reste insuffisamment pourvue d'entreprises de l'agroalimentaire bio, notamment pour la transformation des productions agricoles locales, qui contribueraient à satisfaire la demande pressante des consommateurs en approvisionnement bio local.

C'est donc bien toute la filière qui est en mouvement et tâche de répondre à la demande sociétale. Le Plan Ambition bio reste encore à décliner dans notre région. Il devra appuyer le développement bio régional, dont les caractéristiques reposent sur les valeurs humaines et la capacité à générer richesses et emplois.

ÉVOLUTION DES SURFACES BIO ET EN CONVERSION 2016/2017 (en ha)

source Agence Bio



59 645 ha

certifiés bio et en conversion
(+11,3 %)



Chaque département a été moteur de la croissance régionale

Tous les départements du Centre-Val de Loire ont participé à l'essor régional à leur mesure, n'affichant pas les mêmes avancées dans toutes les filières, chacun ayant son propre terroir.



• GABB 18 •
Les Agriculteurs Bio du Cher

Le Cher concentre le plus grand nombre d'hectares certifiés et en conversion de la région

La filière végétale bio a continué son ascension, et ce de manière fulgurante dans le Cher, avec une augmentation de 24% des surfaces certifiées bio en 2017. Hausse due principalement à la retombée du grand nombre de conversions enregistrées en 2015, leurs surfaces étant désormais en production certifiée bio. L'évolution de la filière élevage bio a été assez hétérogène en fonction de la production. Ainsi, le nombre de vaches laitières et de poules pondeuses bio ont marqué chacun une forte progression de près de 25% en 2017. En revanche, le nombre de truies a dégringolé de presque 33% en comparaison avec 2016, une baisse en lien direct avec l'arrêt d'un élevage du département.

Par rapport à 2016, le nombre d'exploitations bio départementales affichait une belle progression de 10,6% (contre seulement 3% entre 2015 et 2016), grâce à l'engagement de 19 nouvelles fermes.

La récolte 2016 qui avait été une catastrophe a permis aux nouveaux agriculteurs bio d'apprécier d'autant plus la bonne récolte 2017 et de motiver certains confrères plus réservés à démarrer leur conversion vers la pratique biologique. Quand bien même, 2017 n'aura pas été une grande année de conversion.



En 2017, les nouvelles installations dans le Cher ont concerné majoritairement des maraîchers sur de petites surfaces, comme ce fut le cas en 2016. Des reprises d'exploitations en agriculture biologique par des jeunes ont également été constatées et ce dans toutes les typologies de productions. De nombreux agriculteurs bio sont proches de la retraite et les cessions d'exploitations vont devenir une préoccupation majeure pour le maintien de la dynamique de l'agriculture biologique du Cher.

L'analyse prévisionnelle de 2016, à propos des conversions, s'est avérée juste. Le Cher n'a enregistré que très peu de conversions durant l'année 2017. Cependant, la prise en compte de nouveaux enjeux techniques pour les agriculteurs conventionnels pourrait inverser la tendance en 2018 avec, potentiellement, de nombreuses conversions comparables à celles connues en 2015.



• GABEL 28 •
Les Agriculteurs Bio d'Eure-et-Loir

Un essor sans précédent en Eure-et-Loir

En 2017, malgré les incertitudes liées aux financements des aides CAB et MAB, le développement et l'intérêt croissant pour l'agriculture biologique ont été très marqués en Eure-et-Loir. Le département a enregistré la plus forte progression régionale avec une hausse de + 28 % du nombre d'exploitations, générant + 25 % de surfaces certifiées et en conversion par rapport à 2016.

Aussi, étaient désormais présents sur le département soixante transformateurs certifiés AB aux côtés de vingt-deux distributeurs.

Même si les surfaces agricoles bio étaient encore largement minoritaires (4 400 ha équivalents à 1% de la SAU en 2017), la progression des surfaces depuis 2013 est de quasiment 13%. Et si 2017 a été la preuve d'une croissance plus accrue, l'année 2018 semble conserver la même dynamique.



Pour 2017, les productions bio les plus représentées étaient les céréales (50% de la SAU bio Eurélienne), la luzerne (16%), les protéagineux (10%), les légumes (7%) et les oléagineux (5%). Les 12% restant concernaient les fruits, les plantes médicinales et aromatiques ou encore les prairies permanentes.

Parmi les agriculteurs rencontrés par le GABEL au cours de l'année 2017, 65% produisaient des grandes cultures céréalières pures, 21% en grandes cultures céréalières et légumes de plein champ, 12% en maraîchage sous abri ou producteurs de plantes médicinales et aromatiques tandis que les 2% restants envisageaient la conversion d'un verger de pommes à cidre. En conclusion, force est de constater qu'un changement climatique s'opère au nord de la région Centre Val-de-Loire: il fait de plus en plus « bio » en Eure-et-Loir!



Dans l'Indre, la bio affiche de nouveau une belle progression !

Avec une surface de 9794 ha certifiés bio, soit une progression de 13,7% par rapport à 2016, la barre des 3% de SAU bio dans l'Indre a quasiment été atteinte ! La tendance d'évolution de 2016 s'est confirmée et a même été plus remarquable (évolution de 9,7% des surfaces certifiées bio entre 2015 et 2016). Le nombre de fermes a évolué proportionnellement aux surfaces, passant de 148 à 166 fermes bio (+ 12,2 %). L'Indre est ainsi restée le 3^e département bio de la région Centre-Val de Loire.

Concernant les productions végétales, les céréales ont représenté un quart de la surface totale cultivée en Indre (environ 25% des surfaces certifiées bio). Les surfaces fourragères sont néanmoins restées la principale culture végétale du département (46% des surfaces certifiées bio), reflétant la prédominance de l'élevage dans le département. Cette prédominance s'explique par la pratique des systèmes d'élevages conventionnels de l'Indre relativement proche des pratiques bio, favorisant ainsi la conversion.

L'Indre est resté leader régional des effectifs d'élevage bio, grâce au nombre important de bovins et d'ovins (1637 vaches allaitantes et 2912 brebis viande). Ces élevages sont localisés en grande majorité dans la partie sud de l'Indre (Brenne et Boischaut Sud).

Du côté des filières, le nombre de transformateurs est resté plutôt stable (37 transformateurs certifiés bio vs 36 en 2016). Le nombre de distributeurs a, quant à lui, augmenté significativement de 8 à 12 opérateurs (soit 50% de progression), synonyme d'une disponibilité en produits bio accrue sur le territoire de l'Indre pour les consommateurs.

L'année 2017 n'a pas été exempte de conversions ou d'installations bio. Ainsi, 18 nouvelles fermes bio ont vu le jour sur l'ensemble du département avec différents profils de production (élevage, grandes cultures ou encore maraîchage). L'agriculture biologique a conservé un intérêt certain auprès des producteurs de l'Indre.

En 2018, les tendances de 2017 se confirment et semblent même plus importantes en termes de conversions et d'installations bio. L'engouement du bio est toujours palpable : deux magasins de producteurs ont ouvert. Aussi, de nombreux producteurs nous contactent pour obtenir des informations sur la pratique bio, voire envisagent la conversion. Fin 2018, peut-être retrouverons-nous un nombre important de conversions tel qu'observé en 2015 ?



L'Indre-et-Loire, le département le plus bio du Centre-Val de Loire

En 2017, l'Indre-et-Loire restait le premier département bio de la région, totalisant 311 exploitations et 4,2% de la SAU certifiée et en conversion (soit 62% de plus que la moyenne régionale de 2,6%).

Toutefois, la dynamique départementale n'a pas suivi tout à fait celles observées dans les autres départements, avec une faible proportion de nouvelles fermes bio (+ 4,4 %) et la stagnation des surfaces en conversion par rapport à 2016.

Au total, près de 14000 ha étaient certifiés bio ou en conversion. Les céréales et les cultures fourragères représentaient à parts égales 60% de cette surface, venaient ensuite les vignes (13%) et les prairies (11%).

La production animale était toujours essentiellement représentée par les bovins et les caprins. La production de lait bio (surtout de vache) a poursuivi sa progression, soutenue par la laiterie de Verneuil-sur-Indre qui a continué de mobiliser ses adhérents.

Les élevages de brebis viande, de poulets de chair et de poules pondeuses n'ont pas progressé en 2017, malgré la forte demande des consommateurs en œufs bio, notamment.

Si le manque de visibilité sur les aides au financement de la bio a pu ralentir le nombre de conversions en 2017, celles-ci pourraient bien s'accélérer en 2018, plus particulièrement en grandes cultures, mais aussi en viticulture et en bovins (lait et viande).



La filière aval est très dynamique

En Indre-et-Loire, de nombreux consommateurs plébiscitent l'achat en circuits courts, le nombre important d'AMAP (31) en Indre-et-Loire en témoigne. La distribution s'est adaptée également pour répondre à la demande croissante des consommateurs : les rayons bio des GMS se sont étoffés, de nouveaux magasins bio ont vu le jour.

L'introduction de produits bio dans les menus des cantines scolaires a maintenu son développement, en 2017. L'objectif de 20% de produits bio dans la restauration collective publique, prévu par le plan Ambition Bio 2022, incitera très certainement de nombreuses collectivités à repenser leurs approvisionnements et à solliciter davantage la production bio (et locale dans l'idéal!).



• GABLEC 41 •
Les Agriculteurs BIO de Loir-et-Cher

Après une pause en 2016, le Loir-et-Cher renoue avec l'expansion de la bio

Entre 2016 et 2017, le Loir-et-Cher a vu ses surfaces certifiées bio augmenter de 10,6%, et tout de même une hausse de 8,7% si l'on y ajoute les surfaces en conversion. Cette augmentation est due à l'aboutissement de la certification bio des surfaces entrées en conversion entre 2012 et 2015. Dans le même temps, 17 fermes ont initié une conversion, notamment en productions céréalière, viticole et maraichère.

En 2017, les surfaces de production les plus représentées du département étaient les céréales (27%) et les cultures fourragères (23%). Plus d'un tiers des surfaces régionales de légumes frais se situaient dans le Loir-et-Cher toujours boostées par la présence d'opérateurs légumiers et groupements de producteurs d'envergure.

La domination du Loir-et-Cher sur la production d'œufs bio régionale a été accentuée par une expansion du cheptel bio et en conversion de 14%. Ainsi, le cheptel des poules pondeuses représentait 57% du cheptel régional!

À noter également, 11 nouveaux transformateurs se sont installés au cours de l'année 2017.

En termes de circuits courts, une nouvelle AMAP est en cours de création à Lamotte-Beuvron et devrait voir le jour en 2018, elle comptera plusieurs producteurs bio. La demande de certaines collectivités en produits bio augmente légèrement mais sûrement, notamment pour fournir les cantines scolaires en légumes et produits laitiers bio locaux.

En 2018, plusieurs exploitations en grandes cultures devraient initier une transition vers la bio. Les surfaces en conversion devraient donc encore progresser. De plus, plusieurs installations en bio sont en cours dans le département, principalement en polyculture-élevage et en maraichage, mais les grandes cultures, la viticulture et les PPAM seront également concernées.



• GABOR 45 •
Les Agriculteurs BIO du Loiret

La bio dans le Loiret : de moins en moins timide et pleine de promesses

Plus 12,7% de surfaces agricoles certifiées bio entre 2016 et 2017! Avec 4326 ha en bio, le Loiret était l'avant dernier département en termes de surface et de progression, néanmoins la tendance pressentie en 2016 s'est confirmée. Le potentiel de conversion Loirétain a commencé à s'exprimer, avec + 31 % de surfaces bio de céréales par rapport à l'année précédente.

En nette évolution également, alors que notre département est loin de faire figure de leader en la matière, les productions animales bio ont affiché des taux de progression records, à relativiser évidemment avec les faibles effectifs initiaux : +85% de vaches allaitantes, +40% de poulets de chair... et des ruches plus nombreuses (70 en 2016 pour 258 en 2017).

Les installations en bio concernaient essentiellement des petites structures (maraichage et petits ateliers notamment), tandis que les conversions vers la bio ont été le fait de fermes plus grandes (grandes cultures, polyculture élevage).

La demande en produits bio et circuits courts a continué, quant à elle, sa croissance, et 2017 aura vu la naissance de deux AMAP, portant à 13 le nombre de ces associations dans le Loiret.

Concernant les filières plus longues, les organismes collecteurs du département ont affirmé clairement leur volonté de s'ouvrir aux productions biologiques. Il est probable que l'effet de ces annonces se fasse sentir dans les proches années à venir avec, notamment, pour conséquence l'élaboration d'un maillage plus dense de structures facilitant les débouchés des productions bio du territoire, créant ainsi un appel d'air pour de nouvelles conversions. Un possible engagement dans un cycle vertueux.

Côté marché, les transformateurs et distributeurs étaient également plus nombreux (respectivement 121 et 32 en 2017, contre 105 et 28 en 2016), tandis que la grande distribution a marqué une offensive sur la demande en produits bio locaux.



Tour de plaine en cours, en pleine discussion sur la fèveole

Ce contexte d'une demande croissante face à des conversions encore timides pourrait conduire à une tension sur les produits bio locaux dès 2018, notamment chez les distributeurs et dans la restauration collective. Une réelle opportunité pour des porteurs de projet à l'installation en bio ou des candidats à la conversion qui s'interrogeraient sur les débouchés potentiels!

Plus largement, les projets territoriaux agricoles et alimentaires ou climatiques naissants, conduits par certains Pays en étroite collaboration avec le GABOR, visent à une relocalisation de la consommation alimentaire associée au développement durable des territoires. La cohérence de la bio en circuits courts

serait à même de satisfaire ces attentes, encourageant du même coup les conversions et les installations en bio avec, malgré tout, pour ces dernières le frein indéniable de la disponibilité du foncier.

Ainsi, aussi bien en filières longues qu'en circuits courts, la demande en produits bio dans le Loiret est forte et en constante augmentation, promettant ainsi de sécuriser les débouchés des nouvelles productions issues des conversions comme des installations en bio.



La filière légumes a démontré son mordant !

La mobilisation du réseau bio régional pour le développement de la filière légumes a porté ses fruits. Cette accélération a permis au Centre-Val de Loire de défendre et tenir sa 8^e place au rang national.

L'extension des fermes et des surfaces de légumes bio s'est alignée sur l'évolution nationale

En France l'évolution de la filière légumes bio a progressé de 14% en nombre d'exploitations et de 28% en surfaces bio et en cours de conversion. Le Centre-Val de Loire a suivi la dynamique nationale, avec l'impulsion de l'accompagnement technique du réseau bio mis en œuvre en 2016. Fin décembre 2017, la SAU bio de la culture légumière régionale s'élevait à 5,8%, très proche des 6,1% du territoire national.

Après deux années immobiles, la région retrouve un incroyable élan de croissance. L'augmentation du nombre d'exploitations régionales a atteint + 16 % grâce à l'arrivée de 37 nouvelles fermes, dont 15 uniquement pour le Loiret (soit une augmentation des fermes de 33% pour ce département) et 9 en Indre-et-Loire, concentrant à eux seuls 65% des nouvelles exploitations de 2017. A contrario, le Loir-et-Cher n'a pas vécu la dynamique régionale et affichait un léger recul du fait de la perte d'une ferme.

Les surfaces de légumes ont inscrit, en résonance, une évolution de + 20,6% équivalente à 238 ha de plus qui ont permis de totaliser 1 390 ha de cultures légumières en Centre-Val de Loire. L'Eure-et-Loir s'est affirmé avec l'ajout de 90 ha certifiés bio (au regard de 4 nouvelles exploitations) et affichait + 73% de progression par rapport à fin 2016. Le Groupement des agriculteurs biologistes et biodynamistes du Cher a récolté les fruits de son investissement mis en place pour cette filière dès l'année 2016. Ainsi, il ajoutait plus de 48% de surfaces bio et en conversion en un an. Les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loiret ont, tout autant, démontré leur vivacité à développer. Ils obtenaient respectivement + 21,6%, + 25,8 % et + 31,8% de surfaces bio et en conversion par rapport à 2016.

LE CAP FILIÈRE LÉGUMES ENCOURAGE LE DÉVELOPPEMENT BIO RÉGIONAL

LE CONSEIL RÉGIONAL, AVEC L'AIDE DE L'ÉTAT, A ÉLABORÉ, APRÈS ENQUÊTE AUPRÈS D'UN GRAND NOMBRE D'ACTEURS DE LA FILIÈRE, UN PROJET RÉGIONAL D'UNE DURÉE DE 4 ANS (2014-2018) VISANT À RÉPONDRE AUX PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES DE LA FILIÈRE BIO ET CONVENTIONNELLE ET À SOUTENIR LES VECTEURS DE DÉVELOPPEMENT PRIORITAIRES.

DANS CE CADRE, LE RÉSEAU BIO CENTRE-VAL DE LOIRE MET EN ŒUVRE DES ACTIONS DE SOUTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE COMME, PAR EXEMPLE, L'AMPLIFICATION DE L'EXPÉRIMENTATION, LE RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE, LE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES OU BIEN ENCORE LA DIFFUSION D'INFORMATION AU SUJET DE NOUVELLES PRATIQUES OU DE RÉFÉRENCES ISSUES DES FERMES PILOTES.

ASSURÉMENT, LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017 ONT ÉTÉ FAVORISÉS, POUR PARTIE, PAR LE CAP FILIÈRE LÉGUMES ET LARGEMENT COMPLÉTÉS PAR LES NOMBREUSES ACTIONS DE BIO CENTRE ET DE L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES LOCAUX ŒUVRANT POUR L'EXPANSION PÉRENNE ET STRUCTURÉE DE LA FILIÈRE LÉGUMES BIO. TOUT PORTE À CROIRE QUE LES ANNÉES À VENIR DEVRAIENT CONSOLIDER CETTE TENDANCE.

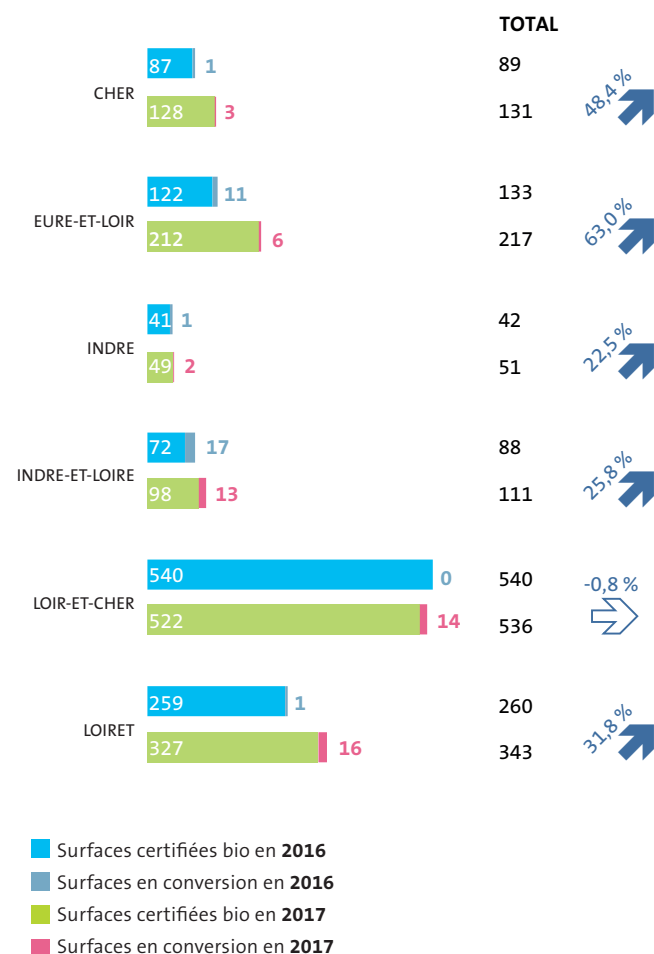
270 fermes (+15,5 %)

1 390 ha certifiées bio
et en conversion (+20,6 %)



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE ET LÉGUMIÈRE DE PLEIN CHAMP, SURFACES BIO ET EN CONVERSION - 2016/2017 (en ha)

source Agence Bio



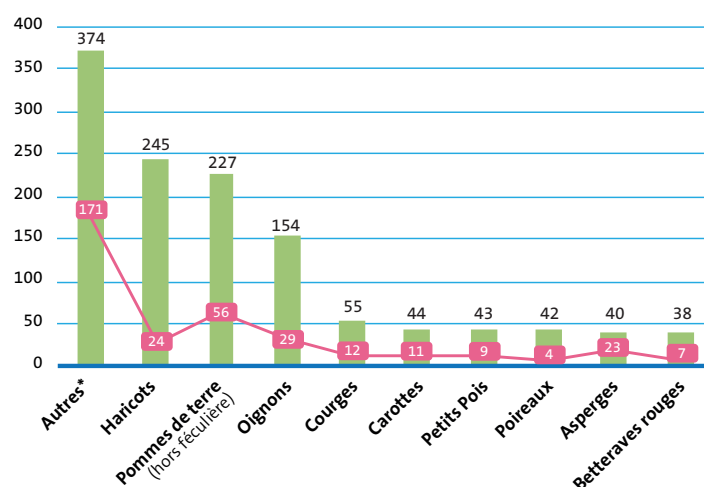
La récolte de pommes de terre a été excédentaire

Les cultures légumières les plus représentées ont été, selon le schéma de répartition ci-contre, les surfaces de légumes sous abri et de plein champ (tous légumes confondus), puis ont pris la tête du classement, en 2017, les surfaces de haricots (en progression spectaculaire de 58%) sur l'impulsion du groupe D'aucy, suivies par les surfaces de pommes de terre et celles d'oignons (+ 23%). Enfin, les surfaces de petits pois qui avaient littéralement chuté entre 2015 (102 ha) et 2016 (9 ha) ont affiché une remontée très encourageante, atteignant 43 ha en 2017.

En 2017, les surfaces de pommes de terre ont progressé de plus de 19% induisant une production plus abondante qui a entraîné une saturation de la filière régionale. En témoigne Romain Fredon, chargé de mission légumes de plein champ à Bio Centre : « les rendements records de 2017 ont amené des difficultés de commercialisation, les stocks étaient très élevés en fin d'année. La fragilité de la filière pommes de terre s'en est trouvée révélée au regard d'opérateurs ou d'agriculteurs insuffisamment structurés et de la perturbation du marché engendrée par ce surplus de production. Cependant, l'augmentation des surfaces de culture de pommes de terre bio apparaît comme très probable évolution future. Il faudra donc se montrer très vigilant, mieux structurer la filière et conserver l'intérêt de cette production en filière longue. »

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE ET LÉGUMIÈRE DE PLEIN CHAMP, SURFACES BIO ET EN CONVERSION 2017

source Agence Bio



* dont maraîchage diversifié sous abris ou de plein champ

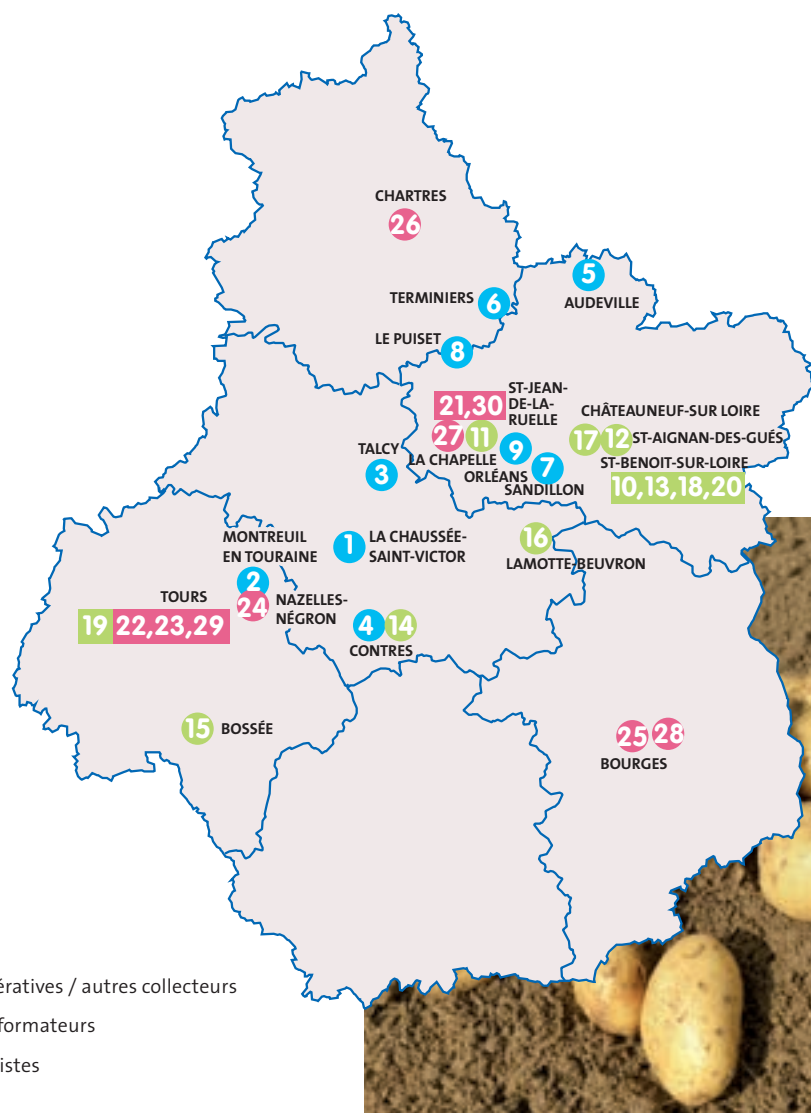
■ Surfaces en ha en 2017

■ Nombre d'exploitations en 2017

CARTE DES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE LÉGUMES - 2016

source Bio Centre

1	AXÉRÉAL OP LÉGUMES	pomme de terre, asperge verte
2	VAL BIO CENTRE	légumes divers
3	FERME DE LA MOTTE	ail, oignon, échalote, courgettes, courges, betterave potagère, pomme de terre
4	BIO CENTRE LOIRE	légumes divers
5	BEAUCE CHAMPAGNE OIGNON	ail, oignon, échalote, carotte
6	FERME DES ARCHES SA	ail, oignon, échalote
7	KULTIVE	carotte, légumes divers
8	POMM'ALLIANCE BEAUCE	pomme de terre
9	SAVOIR VIVRE	légumes divers
10	ROCAL SA	betterave 5 ^e gamme
11	ETS MAINGOURD	légumes de conserve
12	ALLAIRE DANIEL SA	betterave 5 ^e gamme, maïs doux
13	BTG BOUTHEGOURD	betterave 5 ^e gamme
14	AGROPAUL	légumes 4 ^e gamme
15	BIOFOOD TOURAINE	légumes traiteurs
16	FESTINS DE SOLOGNE	légumes traiteurs
17	LES CRUDETTE	salade 4 ^e gamme
18	BABY	betterave 5 ^e gamme
19	ESTEVIN PRIMEURS DE LOIRE	légumes 4 ^e gamme
20	EURO 5	pomme de terre 5 ^e gamme
21	MAG FRUITS	
22	TOURAINE PRIMEURS	
23	ESTEVIN PRIMEURS DE LOIRE	
24	AUX HALLES TOURANGELLES	
25	COLOM&ALBERTI	
26	MARCO DANIELOU	
27	POMONA TERRE AZUR CENTRE	
28	POMONA TERRE AZUR CENTRE	
29	POMONA TERRE AZUR CENTRE	
30	TERNAO	



Le maraîchage bio, une activité prisée et en forte progression

Au regard de l'attente des consommateurs pour consommer des légumes frais bio et locaux, la production maraîchère a poursuivi une dynamique expansion en Centre-Val de Loire.



186 fermes dont
19 installations en 2017 (+11,4 %)

En 2017, Bio Centre a mis en place un observatoire du nombre d'exploitations

Depuis de nombreuses années, l'analyse de la filière strictement maraîchère bio (hors légumes de plein champ dans un contexte de grandes cultures) reste complexe car confondue dans la globalité des surfaces légumières bio et agglomérant deux types d'activités extrêmement différentes tant en pratiques culturales qu'en finalités commerciales. Aussi, les deux conseillers maraîchage de Bio Centre ayant acquis une connaissance pointue de la filière, ont instauré le recensement des exploitations en maraîchage du Centre-Val de Loire. À moyen terme, l'objectif de Bio Centre sera d'élargir le nombre d'indicateurs pertinents.

Par conséquent, ont été dénombrées 19 nouvelles fermes en production maraîchère bio au cours de l'année 2017, soit une augmentation de +11,4 % par rapport à 2016. Fin décembre 2017, le Centre-Val de Loire totalisait 186 exploitations. Les départements du Loiret et de l'Indre ont été les plus dotés en nouvelles installations, respectivement +5 et +4 nouvelles fermes en un an ; les 4 autres départements du territoire ont enregistré tout de même deux à trois nouvelles fermes chacun.

Selon l'extrapolation par rapport aux moyennes de surfaces (réalisée par Édouard Meignen, conseiller maraîchage de Bio Centre) étaient dénombrés environ 250ha de surfaces cultivées en légumes dont 20ha de cultures sous serre.

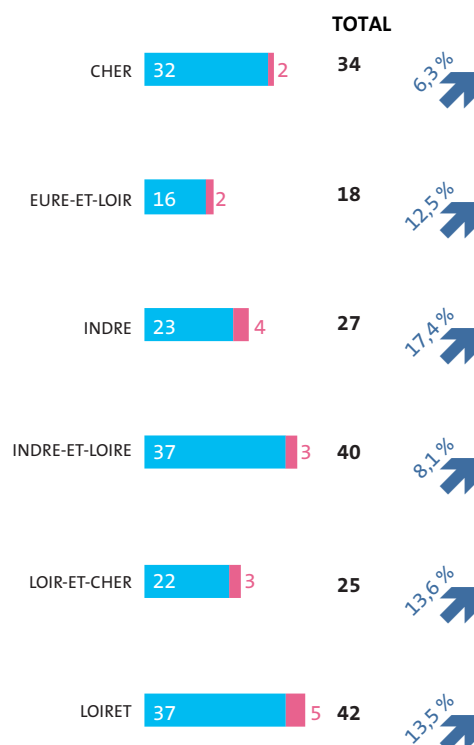
«Les structures maraîchères bio présentent une grande diversité de systèmes, tant au niveau de la production (plus ou moins diversifiée) que de la technique (mécanisation plus ou moins développée) ou de la commercialisation (vente directe, en demi-gros ou en gros). Ces chiffres masquent une très forte hétérogénéité entre structures, les plus importantes cultivant 6-7 hectares en plein champ par exemple, lorsque les plus petites travaillent sur des surfaces inférieures à 5 000 m²», témoigne Édouard Meignen.

Depuis plusieurs années, le marché est très porteur et en hausse constante avec une relative facilité à trouver des débouchés sur la plupart des territoires et la demande des consommateurs n'a pas faibli en 2017. La dynamique d'installation est demeurée très importante depuis 2010, et on a pu observer, tout au long de l'année 2017, une augmentation encore plus significative du nombre de porteurs de projet aux profils toujours plus variés, attirés par le maraîchage pour son apparente accessibilité. Le niveau d'investissement initial peut, en effet, être assez minimaliste, en comparaison d'autres filières traditionnelles. Le besoin de formation est en revanche considérable, car la plupart des porteurs de projet ne sont pas issus du milieu agricole et démarrent leur activité sans expérience suffisamment significative. En revanche, les projets de conversion en maraîchage sont toujours beaucoup plus rares, voire inexistantes certaines années pour notre région.

«La production maraîchère est caractérisée par une très forte diversité des espèces produites : environ 50 espèces différentes en moyenne sur une ferme, mais une centaine d'espèces différentes au total sont cultivées en région. De nouvelles productions font également leur apparition et se développent de manière remarquable ces dernières années, comme la patate douce qui est actuellement cultivée par plus de 50 fermes en maraîchage bio, pour un volume de production total que l'on peut estimer à environ 40t et principalement vendus en circuit court, avec une demande soutenue des consommateurs pour ce nouveau produit qui était totalement absent des étals il y a 4-5 ans», précisait encore Édouard Meignen.

NOMBRE D'EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES 2017

source Bio Centre



■ Nombre de fermes maraîchères bio 2016
■ Nombre de nouvelles installations 2017

Le taux de progression des surfaces de grandes cultures bio a été multiplié par trois en un an !

En 2017, le Centre-Val de Loire a repris sa 7^e place au classement national ! Impulsé par de nombreuses actions organisées par le réseau bio en faveur de l'évolution des grandes cultures bio, le nombre d'engagements d'exploitations vers la production biologique a connu, en 2017, une forte croissance de près de 16 %.

50 nouvelles fermes ont converti leurs surfaces !

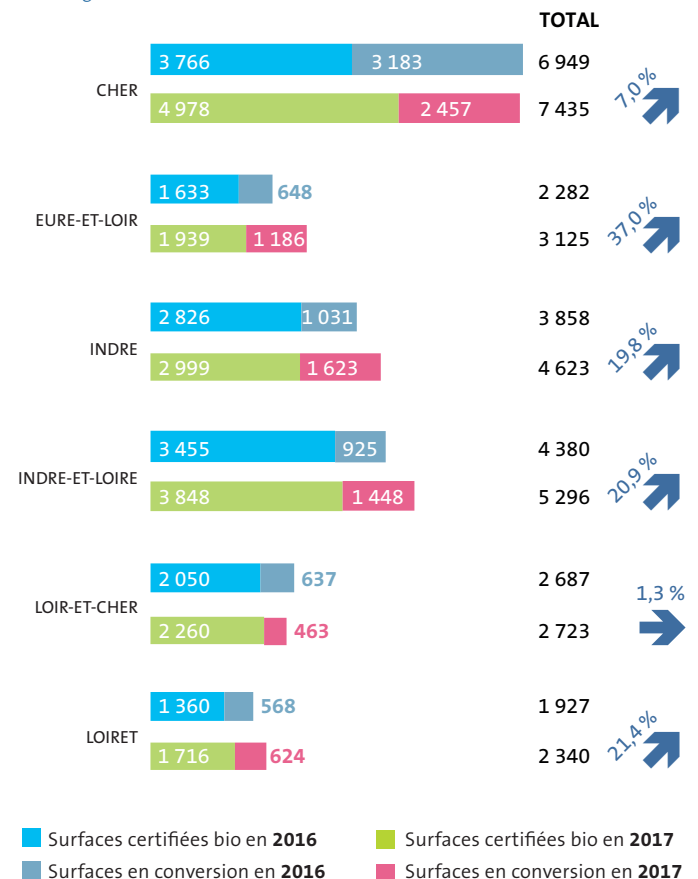
Fin 2017, la progression régionale du nombre d'exploitations en grandes cultures bio affichait une hausse de +11,5 % (contre +4,1 % fin 2016), totalisant désormais 483 fermes réparties pour presque 1/3 dans le département de l'Indre-et-Loire qui compte 112 fermes, suivi de près par l'Indre avec 103 fermes. L'Eure-et-Loir, qui en 2016 détenait le plus petit nombre d'exploitations (pour mémoire au nombre de 42), a véritablement dynamisé sa progression par l'arrivée de 13 fermes (+31 %, soit un total de 55 exploitations fin 2017) égalant ainsi le Loiret sur ce point mais, le supplantant en termes de surfaces bio et en conversion de plus de 780 ha.

Dès lors, près de 3 500 ha de nouvelles surfaces engagées ont permis à la région de dépasser la barre des 25 000 ha de grandes cultures certifiées bio et en conversion. Une augmentation de +15,7 %, se plaçant au-dessus des 12,5 % de progression moyenne en France. Également, c'était l'Eure-et-Loir qui affichait une remarquable progression de surfaces bio et en conversion de +37 %. Ce département détenait aussi la plus forte hausse de surfaces en cours de conversion de +83 %, quasiment 1 200 ha toutes années de conversion confondues, se justifiant principalement par l'engagement de quelque 900 ha en 1^{re} année de conversion. Tout aussi dynamiques les départements du Loiret, de l'Indre-et-Loire et de l'Indre ont vu progresser leurs surfaces bio et en conversion de 20 % en moyenne, avec pour même équation de nombreux engagements en 1^{re} année.

Dans le détail de répartition des cultures, on notera que les surfaces bio d'oléagineux – et particulièrement celles du tournesol –, ont augmenté de +56 % se classant 5^e sur le plan national ; celles des protéagineux affichaient +20 %, les surfaces de féverole étant les plus représentées, et atteignaient le 3^e rang du classement. Très présentes également, les surfaces fourragères bio se sont développées de +19 %. Enfin, les surfaces de céréales bio ont progressé de 13 % et représentaient 3/4 du total des surfaces de grandes cultures bio régionales.

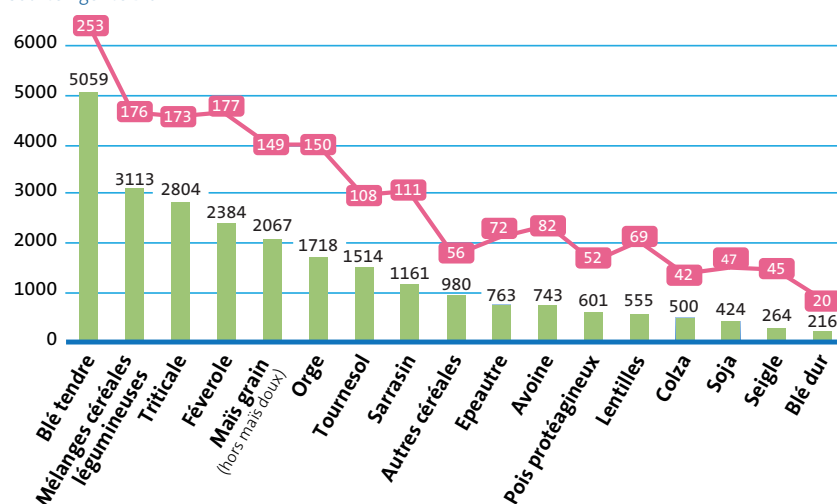
ÉVOLUTION DES SURFACES DE GRANDES CULTURES BIO, SURFACES BIO ET EN CONVERSION 2016/2017 (en ha)

source Agence Bio



RÉPARTITION DES SURFACES DE GRANDES CULTURES, SURFACES BIO ET EN CONVERSION 2017 (en ha)

source Agence Bio



483 fermes (+11,5 %)

25 543 ha certifiés bio et en conversion (+15,7 %)

■ Surfaces en ha en 2017
■ Nombre d'exploitations en 2017

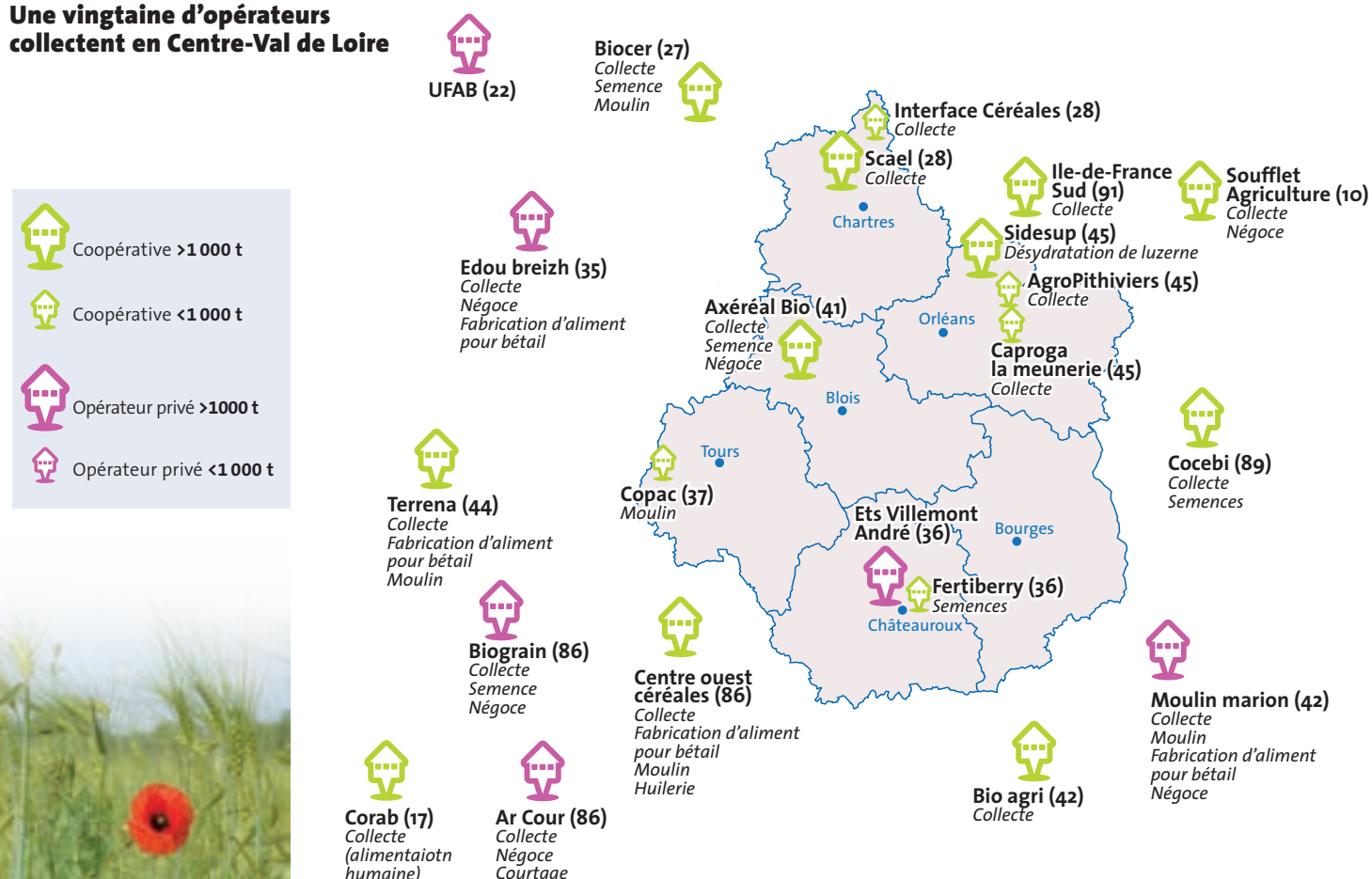
Un réseau bio riche d'initiatives en faveur du développement des grandes cultures bio

Potentiellement, ces hausses significatives furent la suite logique de la tenue de plusieurs actions et animations, aux approches autant agronomiques que de préservation des ressources comme l'eau, et qui ont répondu à un grand nombre d'agriculteurs en questionnement ou en projet de conversion. Ces rendez-vous proposés au cours du 1^{er} semestre 2017, en partenariat avec de multiples acteurs représentant tous les maillons de la filière bio régionale, ont très certainement, pour partie, pesés sur la décision de changement de pratiques des agriculteurs.

L'ensemble des conseillers et des structures d'accompagnement des exploitations en grandes cultures biologiques ont pu constater, depuis 2 ans environ, l'engouement des producteurs conventionnels pour le mode de production bio. Certes, certains font face à une filière traditionnelle devenue complexe et ne répondant peut-être plus à leurs attentes de valorisation, mais indéniablement les consciences évoluent grâce à l'information et à l'expérimentation. La volonté de construire un avenir agricole durable et respectueux ne semble plus une utopie.

« Organiser ou participer à des rencontres avec les agriculteurs a été l'opportunité de démontrer que tous les voyants sont au vert pour cette filière : la demande des consommateurs en produits céréaliers bio français, et si possible locaux, ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années. Pourtant un certain nombre d'opérateurs de la filière, régionaux ou limitrophes, témoignent de leur difficulté à se fournir localement. Quand bien même ils ont mis en place tous les outils nécessaires à l'approvisionnement local. Alors, qu'est-ce qu'on attend ? Nous sommes tous prêts pour accompagner la structuration de la filière dans les meilleures conditions ! », affirme Romain Fredon, chargé de mission et conseiller grandes cultures à Bio Centre.

Une vingtaine d'opérateurs collectent en Centre-Val de Loire



LE DÉVELOPPEMENT DES GRANDES CULTURES BIO AU PROGRAMME D'ACTIONS DU CAP FILIÈRE RÉGIONAL

LE CONSEIL RÉGIONAL, AU TRAVERS DU CAP FILIÈRE GRANDES CULTURES 2^E GÉNÉRATION 2017-2021 SIGNÉ EN MARS 2017, A DÉVOILÉ LES OBJECTIFS D'AMÉLIORATION DE LA FILIÈRE CONVENTIONNELLE ET BIOLOGIQUE. CE NOUVEAU CAP A DÉFINI TROIS PRINCIPAUX LEVIERS EN RÉPONSE À L'INSUFFISANCE DE SÉCURISATION DE LA FILIÈRE :

- LE REVENU (AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA DURABILITÉ)
- L'EFFICIENCE (MAÎTRISE DE FACTEURS TECHNIQUES COMME L'EAU, L'AZOTE, LE DÉSHÉRAGE)
- LA COMMUNICATION (AMÉLIORATION DE L'INFORMATION POSITIVE SUR LA FILIÈRE)

AINSI, BIO CENTRE, EN QUALITÉ DE PARTENAIRE, AUX CÔTÉS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE CENTRE-VAL DE LOIRE, COOP DE FRANCE ET NÉGOCE AGRICOLE CENTRE-ATLANTIQUE, S'INSCRIT NATURELLEMENT AUX CÔTÉS DE CES OBJECTIFS ET DE CES ACTIONS. LE MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE EST UN LEVIER MAJEUR DANS LA RÉUSSITE D'UN CERTAIN NOMBRE D'ACTIONS DÉFINIES DANS CE CAP FILIÈRE GRANDES CULTURES.

OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE GRANDES CULTURES - 2017
source Bio Centre

Année record pour les légumes secs et les surfaces PAM* toujours aussi croissantes

L'essor de plus de 69 % des surfaces dédiées aux cultures de légumes secs ont permis de quasi doubler les surfaces en 2017. Les cultures PAM*, quant à elles, sont restées très dynamiques et se sont hissées au 8^e rang du classement français.

Envolée impressionnante des cultures de légumes secs !

Fin 2017, 77 exploitations produisaient des légumes secs, soit une hausse spectaculaire de 51 %, à la faveur de 26 fermes qui se sont diversifiées dans cette production. Le Loiret a vu, au cours de l'année 2017, le nombre d'exploitations productrices de légumes secs doubler (12 en 2017 vs 6 en 2016). L'Indre et le Cher, tout aussi dynamiques, ont progressé de plus de 75 % et chacun d'eux totalisait, en fin d'année, 16 exploitations. Seul le Loir-et-Cher n'a pas enregistré de nouvelles fermes, néanmoins les surfaces de légumes secs de ce département ont progressé de plus de 36 %.

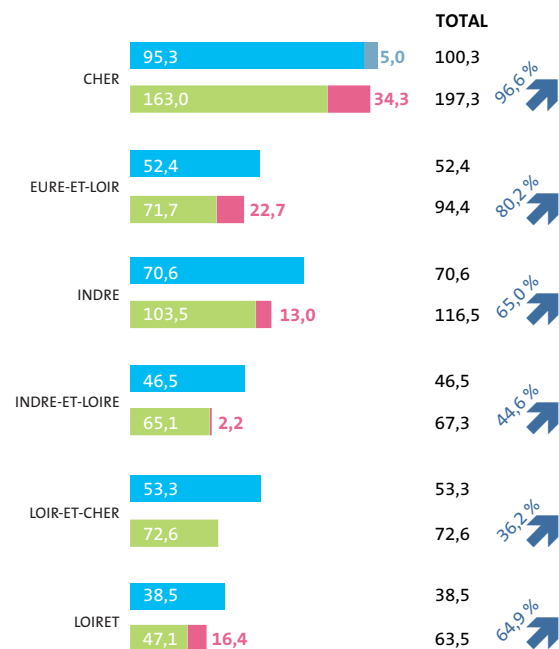
Le Centre-Val de Loire totalisait quelque 612 ha certifiés bio et en conversion (contre 362 fin 2016) par une progression record de plus de 69 %. Sur ce point, le Cher a été le plus moteur en doublant ses surfaces (100 ha en 2016 à 197 ha fin 2017) et presque le même cas de figure pour l'Eure-et-Loir qui a opéré une percée de 80 %.

L'avènement de nouveaux comportements alimentaires comme le flexitarisme (diminution de la consommation de viande) ou le végétarisme mais également la défense du bien être animal, présage une hausse de la demande des consommateurs qui aura certainement des répercussions sur la production des légumineuses dans les années à venir.

Retrouvez l'étude faite en 2017 par Bio Centre sur le marché des légumes secs sur www.bio-centre.org.

ÉVOLUTION DES SURFACES DE LÉGUMES SECS BIO ET EN CONVERSION 2016/2017 (en ha)

source Agence Bio



77 fermes
(+ 51 %)

612 ha
certifiés
bio et en
conversion
(+ 69,1 %)

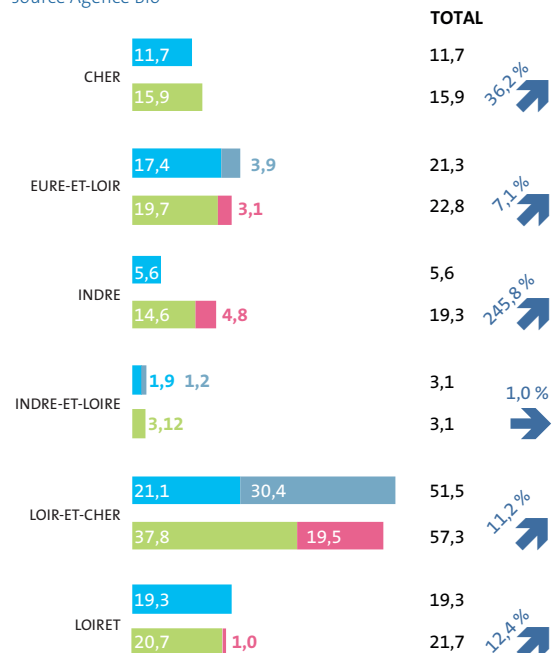
Les plantes aromatiques et médicinales ont maintenu une croissance très honorable

Pour la troisième année consécutive, le nombre de fermes nouvellement engagées et les surfaces bio et en conversion progressaient significativement. L'arrivée de 13 nouvelles exploitations a porté leur nombre total à 60, fin 2017 avec une forte progression pour le Loiret qui en recensait 4 de plus à lui seul (+50 % par rapport à 2016). Les surfaces bio et en conversion de cultures de PAM ont augmenté de près de 25 %. Au total 140 ha qui ont permis au Centre-Val de Loire de gagner une place au classement national. Le département de l'Indre a quasiment quadruplé ses surfaces bio et en conversion et le Cher a progressé de plus de 36 % ! Le Loir-et-Cher est resté le département qui concentrait le plus de surfaces et représentait à lui seul 2/5 des surfaces régionales.

Le fort développement de ces dernières années, en partie impulsé par le développement de l'activité bio de PMA28 se profile vers un palier de production adapté aux capacités actuelles de l'entreprise à transformer. D'où la décélération de croissance des surfaces. À l'avenir, les surfaces pourraient varier de quelques ha en raison d'expérimentation de nouvelles cultures bio.

ÉVOLUTION DES SURFACES DE PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES (PAM) BIO, SURFACES BIO ET EN CONVERSION 2016/2017 (en ha)

source Agence Bio



61 fermes
(+ 29,8 %)

140 ha
certifiés
bio et en
conversion
(+ 24,6 %)

■ Surfaces certifiées bio en 2016 ■ Surfaces certifiées bio en 2017
■ Surfaces en conversion en 2016 ■ Surfaces en conversion en 2017

* PAM : plantes aromatiques et médicinales

Évolution mesurée de la filière fruits bio régionale

Les surfaces de fruits (toutes productions confondues) du Centre-Val de Loire se sont maintenues à la 11^e place du classement national. Au niveau régional, ces surfaces bio représentaient tout de même 20 % dans la globalité des surfaces de fruits.

2017, sous le signe de la conversion

En 2017, la totalité des surfaces françaises certifiées et en conversion des productions végétales représentait presque 1,8 million d'hectares dont environ 40 000 ha en productions fruitières (soit +17 % vs 2016).

Pour répondre aux marchés, cette progression devrait se confirmer en 2018 avec la conversion d'importants vergers pour au moins une partie de leurs surfaces. La production nationale de pommes bio, et ce malgré des régions très impactées par les aléas climatiques, a représenté environ 80 000 t dont 50 000 t vendues en circuit long. Celle des poires bio était estimée entre 15 000 t et 17 000 t, également commercialisée majoritairement en circuit long. Les prix de vente ont été soutenus tout au long de la campagne de commercialisation, dus à l'offre insuffisante au niveau national comme européen.

Pour en savoir plus, consultez les lettres filières et les notes de conjonctures de la FNAB. En région Centre-Val de Loire, les surfaces de productions fruitières bio et en conversion représentaient, fin 2017, 645 ha soit une cinquantaine d'ha supplémentaires (599 ha en 2016). Toutefois, la progression mesurée de +8 % du Centre-Val de Loire – deux fois moindre que la moyenne nationale estimée à 17 % – résultait d'une forte hausse des surfaces en conversion (+39 %) alors que les surfaces certifiées bio affichaient une légère baisse (-3 %).

Cette progression peut s'expliquer par un positionnement des productions fruitières régionales sur les marchés intermédiaires dû au climat tempéré peu séduisant et un manque chronique d'accompagnement technique, toutefois pallié en partie par la Morinière.

L'Indre-et-Loire recensait à lui seul 1/3 des surfaces et pourtant accusait un recul de plus de 15 % de ses surfaces au cours de l'année 2017, s'expliquant notamment par la baisse de surfaces dédiées aux fruits à coque. L'Indre et le Loiret représentaient respectivement 23 % et 18 % des surfaces régionales, cependant l'Indre n'a pas connu une forte dynamique en 2017. Au contraire, le Loiret a enregistré une évolution de ses surfaces de fruits bio et en conversion de +48 % soit plus de 37 ha. L'Eure-et-Loire enregistre la palme du taux d'évolution avec un peu plus de 29 ha en un an, dont 27 ha en 1^{re} année de conversion, soit une hausse de +150 % ! Si les surfaces de fruits à noyaux et à pépins

ont suivi une progression régulière (+16 % et +15 %), l'évolution des surfaces bio de fruits à coques a été plus chaotique. Après une augmentation de 86 % en 2016, 2017 affichait une diminution de 44 %, ces productions s'inscrivant souvent dans des systèmes très diversifiés. On peut s'interroger sur la précision des chiffres déclarés. D'autres productions fruitières émergentes s'inscrivent également dans le paysage pour un total de 131 ha, sans précision sur les fruits concernés.

Les perspectives régionales, pour 2018, sont pressenties sur la même tendance de progression des surfaces.

L'emploi arboricole bio : un enjeu majeur

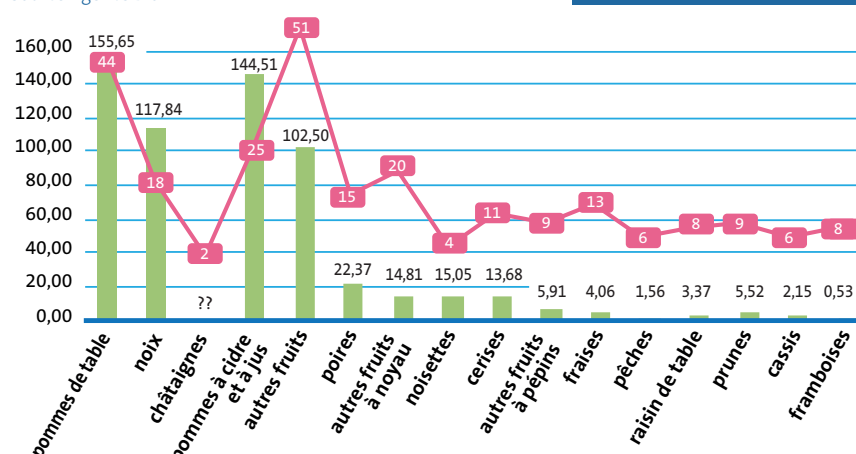
Considérant que 12,5 % de l'emploi agricole français sont générés par la production biologique avec, comme le souligne l'Agence Bio, une forte prévalence dans les fermes dédiées aux fruits, légumes et vignes... De la sorte, globalement les vergers produisent un grand nombre d'emplois et, plus encore, les vergers bio. Le Centre-Val de Loire n'échappe pas à cette règle et bien que la dynamique territoriale soit un avantage, la dépendance à une main-d'œuvre de plus en plus difficile à fidéliser reste et devient un inconvénient considérable.

Stabilité à l'aval de la filière

En Centre-Val de Loire, l'Agence Bio répertoriait 105 distributeurs, 24 préparateurs de jus (+1 vs 2016) et 23 de conserves et préparations à base de fruits (+3 vs 2016).

RÉPARTITION DES SURFACES DE CULTURES FRUITIÈRES, SURFACES BIO ET EN CONVERSION EN 2016 (en ha)

source Agence Bio

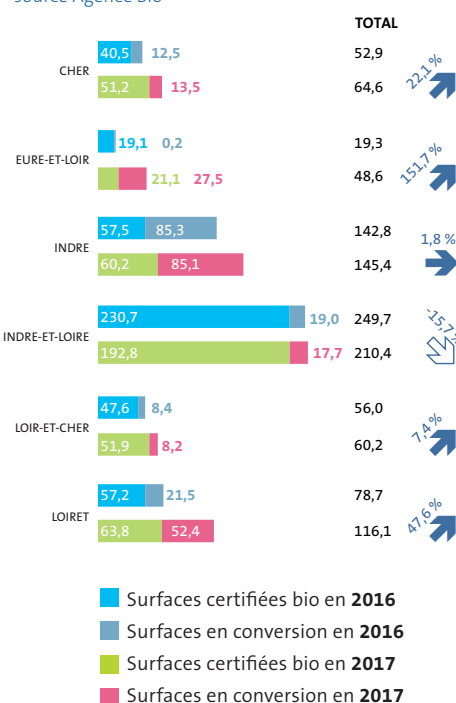


Selon les derniers chiffres d'Interfel*, la consommation de fruits frais biologiques a continué sa progression tant en volume qu'en valeur avec une légère hausse du prix moyen.

*Interfel : Interprofession des fruits et légumes frais

ÉVOLUTION DES SURFACES DE CULTURES FRUITIÈRES BIO ET EN CONVERSION 2016/2017 (en ha)

source Agence Bio



164 fermes (+9,3 %)
645 ha certifiés bio
 et en conversion (+7,7 %)

Les surfaces viticoles bio en légère progression

Avec + 4,5 % de hausse de ses surfaces bio et en conversion, le Centre-Val de Loire a conservé un développement graduel. Néanmoins, il gagnait une place au classement national et se positionnait désormais 7^e.

Plus de vignerons mais peu d'ha supplémentaires

Si l'évolution surfacique régionale (+4% soit + 122ha) est nettement inférieure à la progression nationale (+11 %), la viticulture bio régionale représente tout de même 13,3% de la SAU viticole alors qu'elle est de 10% au niveau national. Fin 2017, c'était donc 2846 ha de vignes qui étaient conduites en bio.

Les dynamiques départementales des surfaces viticoles biologiques sont restées équivalentes à 2016, c'est-à-dire que l'Indre-et-Loire représentait 63% de celles-ci, le Loir-et-Cher 20% et le Cher 17% – les surfaces de l'Indre restant très anecdotique –. Le Cher affichait la plus forte augmentation de ses surfaces bio et en conversion avec +17%, bénéfice d'une envolée des surfaces en conversion de + 64,5%. Dans une même dynamique de conversion l'Indre-et-Loire a gagné 7% des surfaces bio et en conversion dont un accroissement de plus de 35% de ses surfaces en conversion. Seul le Loir-et-Cher observe une diminution de ses surfaces bio et en conversion, quand bien même il enregistrait 3 nouvelles exploitations.



observe une diminution de ses surfaces bio et en conversion, quand bien même il enregistrait 3 nouvelles exploitations.

Une vision d'avenir plutôt optimiste

La tendance de nouveaux engagements de vignerons devrait s'affirmer plus fortement en 2018 car un certain nombre de domaines – dont quelques domaines « historiques » régionaux – ont finalisé leur réflexion de conversion pour tout ou partie de leurs surfaces.

Toutefois, entre aléas climatiques de plus en plus fréquents et la pression ravageurs qui s'intensifie, l'accompagnement technique de la vigne au chai est un atout indispensable.

Aussi, comme observé pour la filière arboricole, cette dynamique territoriale influe concrètement le marché de l'emploi de ce secteur. Sachant qu'une exploitation en mode de production biologique emploie, en moyenne, 3,5 salariés UTA (unité de travail annuel) pour seulement 1,8 en pratique conventionnelle.

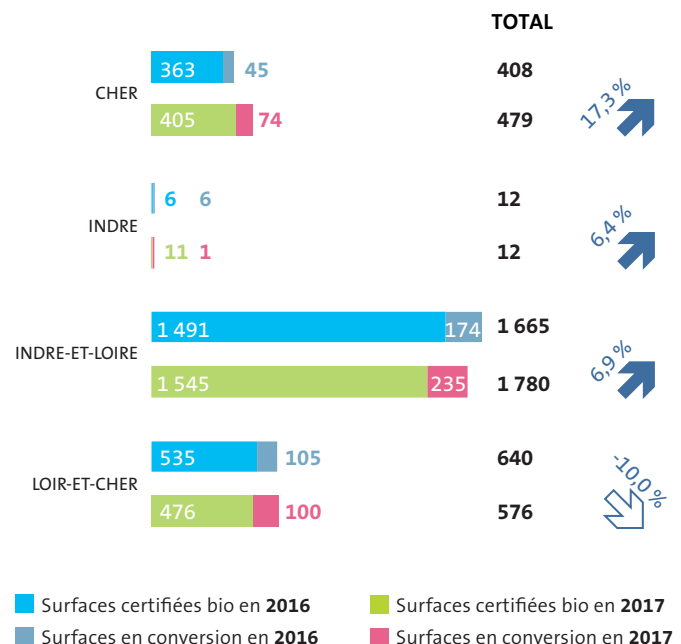
La consommation de vin bio en France a représenté 958 millions d'euros en 2017, marquant une nouvelle hausse de + 21 % par rapport à 2016 – elle était déjà de 18% entre 2015 et 2016 –. Assurément, la perception et l'appréciation du vin bio évoluent auprès des consommateurs, expliquant ce nouvel engouement. D'ailleurs, l'origine des vins bio consommés restait strictement française et les habitudes d'achat demeuraient principalement la vente directe pour 42% ; les magasins spécialisés, les commerçants et la GMS se répartissant presque équitablement le reste des ventes.

En Centre-Val de Loire, 85 structures étaient notifiées en commercialisation de vins bio affichant une hausse de + 31 % par rapport à fin 2016 et équivalent à vingt opérateurs supplémentaires au cours de l'année 2017.

ÉVOLUTION DES SURFACES VITICOLES BIO ET EN CONVERSION

2016/2017 (en ha)

source Agence Bio



213 fermes (+ 7,6 %)

2 846 ha certifiés bio
et en conversion (+ 4,5 %)



Les cheptels de viande bio se sont tous accrus, et pourtant...

L'élevage bovin a connu une évolution plus accentuée que la filière ovine et le nombre de porcs est reparti à la hausse. Cependant, l'année 2017 aura observé un taux de conversion en net recul pour chacune de ces filières.

Le nombre de bovins allaitants en nette progression

En 2017, le nombre de vaches bio et en conversion a évolué de +10 %, égal au taux d'évolution français, et c'était même 19 % de croissance pour les troupeaux déjà certifiés bio (hors ceux en conversion). Le Centre-Val de Loire enregistrait 121 exploitations (+11 % vs 2016), elles regroupaient plus de 6000 vaches bio et en conversion soit quelque 650 nouvelles bêtes, nombre trois fois plus important que celui connu entre 2015 et 2016.

Pour autant, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et le Loiret marquaient un net recul des engagements de conversion (-43 % en moyenne) alors même que leur cheptel bio augmentait très significativement, respectivement 25 %, 18 % et même 85 % pour le Loiret !

Toutefois, les cours de bovins conventionnels moins favorables et les aides à la conversion devenues plus lisibles en 2017, la région pourrait connaître de nombreux nouveaux engagements à moyen termes.



Une logique filière à améliorer

Malgré l'augmentation constante de la consommation de viande bovine bio et l'augmentation de production engendrée par la valorisation dans les circuits bio des élevages convertis en 2015, l'offre ne répondait toujours pas à la demande.

Le point faible de la filière du Centre-Val de Loire, partie intégrante des bassins des races charolaises et limousines du Massif Central, réside depuis plusieurs années dans le manque de débouchés des broutards qui, de ce fait, sont en grande majorité (dé)valorisés en filière conventionnelle. D'autre part, les aides au maintien bio sont attribuées aux exploitations dont au moins 50 % des bêtes ont été valorisés en circuit bio. Conséquence : les broutards ne sont pas pris en compte et ce profil d'élevage n'a toujours pas trouvé de réelle structuration ; posant question sur l'avenir de ces exploitations autant que sur la logique de ces systèmes agricoles. Ceux-ci n'apportant rien à l'aval de la filière bio alors que le manque de viande finie est réellement prégnant. D'ailleurs, ces fermes sont souvent raillées car elles décrédibilisent la filière bio en raison des aides bio dont elles bénéficient alors même qu'elles ne fournissent pas la filière.

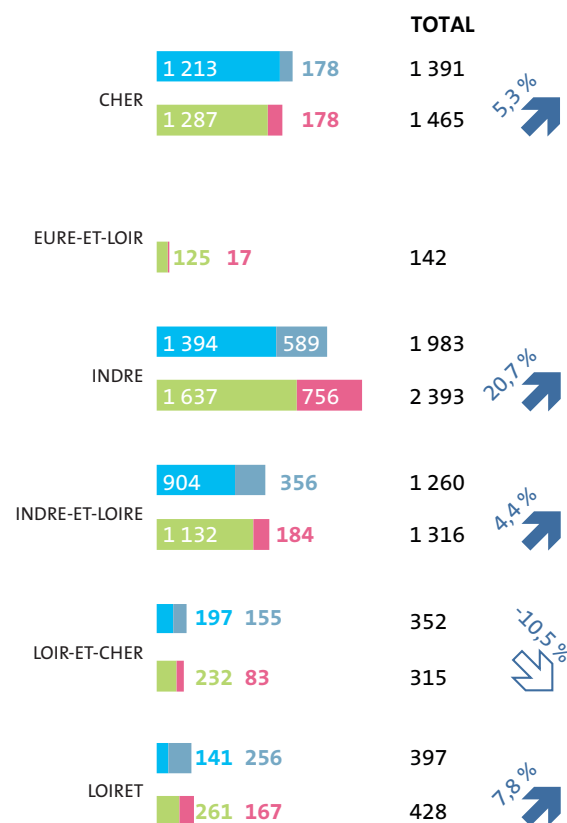
S'ajoutent un certain nombre de freins à l'évolution des éleveurs de broutards vers un élevage de bovins finis bio comme la construction de bâtiments adaptés, ou l'autonomie alimentaire en céréales et protéagineux afin de réduire le poste des achats de la ferme – l'engraissement nécessitant davantage de concentré. Néanmoins, des solutions pourraient être envisagées comme le remplacement de races par d'autres, le croisement de races ou bien encore l'adaptation de la sélection génétique des deux races ancrées sur notre territoire (à savoir Limousine et Charolaise) pour diminuer significativement les besoins en concentré et le cycle de production. Enfin, il faudrait préciser le coût de production pour définir plus précisément la juste rémunération et le prix d'achat des animaux.

121 fermes (+11 %)

6 059 têtes certifiées bio et en conversion (+12,6 %)

ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE VACHES ALLAITANTES BIO ET EN CONVERSION 2016/2017

source Agence Bio



- Nombre de têtes de mères certifiées bio 2016
- Nombre de têtes de mères en conversion 2016
- Nombre de têtes de mères certifiées bio 2017
- Nombre de têtes de mères en conversion 2017

PRIX MOYEN DU KG DE CARCASSE RACE ALLAITANTE CLASSÉE R 2017

source Bio Centre

GÉNISSE
de **4,30€/kg**
à **4,70€/kg**

BŒUF
de **4,20€/kg**
à **4,50€/kg**

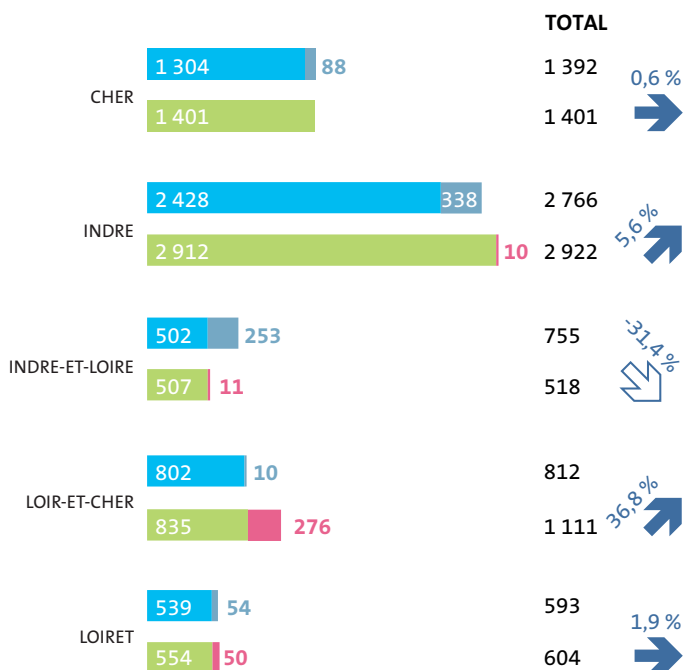
VACHE
de **4,10€/kg**
à **4,50€/kg**

Le développement de la filière ovine s'est atténué

Le cheptel ovin bio et en conversion a progressé de +4,2% – une hausse néanmoins 4 fois moins élevée qu'en 2016 – portant la totalité du cheptel régional au nombre de 6 785 ovins. Ainsi le Centre-Val de Loire conservait sa 8^e place au classement national. L'année 2017 a enregistré moitié moins de conversions que l'année précédente, freinant considérablement la progression globale. Seul le Loir-et-Cher a connu une explosion considérable de conversions, certainement due à l'apport de deux nouvelles exploitations. Cependant, en considérant exclusivement le cheptel régional certifié bio la hausse était de +11,4%! Là encore, le département du Loir-et-Cher faisait figure de proue avec un développement de son cheptel bio de plus d'1/3 (+36,8%), recensant désormais 17% du cheptel régional (contre 12,5% en 2016). L'Indre regroupait toujours, à lui seul, presque la moitié (45%) des ovins bio de Centre-Val de Loire et le Cher plus de 21%. Contrairement aux deux années précédentes, le nombre d'exploitations accusait un recul d'environ 4%. Le Cher a enregistré la plus grande perte avec 3 fermes de moins et l'Indre-et-Loire 2 de moins. Accompagnée pour ce dernier d'une baisse de plus de 30% du cheptel alors que le Cher conservait tout de même le nombre de ses ovins bio et en conversion.

ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE BREBIS BIO - ÉLEVAGES BIO ET EN CONVERSION 2016/2017

source Agence Bio

49 fermes (-3,9%)**6 785** têtes certifiées bio et en conversion (+4,2%)

■ Nombre de têtes de mères certifiées bio 2016
 ■ Nombre de têtes de mères en conversion 2016
 ■ Nombre de têtes de mères certifiées bio 2017
 ■ Nombre de têtes de mères en conversion 2017

**MOYENNE DES COURS OVINS BIO 2013/2017 - €/KG DE CARCASSE**
source Bio Centre

2013	2014	2015	2016	2017
6,67€/kg	6,74€/kg	7,00€/kg		

Toujours trop de freins au développement de la filière

Comme pour la viande bovine bio, la consommation et la demande en agneau bio n'a cessé d'augmenter – alors que ce n'est pas le cas en conventionnel – mais l'offre était encore insuffisante pour répondre aux attentes des consommateurs.

La filière ovine bio peine toujours à se développer pour plusieurs raisons, dont :

- le prix d'achat à l'éleveur pratiqué en filière longue n'a pas évolué, il est de 7€ le kilo depuis 2015, cela reste trop insuffisant pour couvrir les frais ;
- la répartition saisonnière de la production est toujours concentrée à l'automne et déficiente au printemps (difficulté déjà évoquée dans le hors-série n°11 - chiffres de la bio 2016) ;
- la complexité d'organisation de la filière liée au coût de transport et d'abattage, bien moins rentable que pour les bovins ;
- la présence trop sporadique de l'agneau bio en GMS (contrairement au bœuf bio).

Face à ces contraintes, une grande partie des élevages (environ 40%) a opté depuis longtemps pour la valorisation en vente directe. Double avantage de ce circuit : le prix de vente est plus cohérent en termes de valorisation financière à l'éleveur et les consommateurs locaux sont plus enclins à acheter un 1/2 agneau. Également, la boucherie traditionnelle témoigne d'une bien meilleure valorisation de l'agneau bio que la GMS.

Le développement de la filière ovine bio demandera une revalorisation du prix payé à l'éleveur, et un étalement des ventes tout au long de l'année.

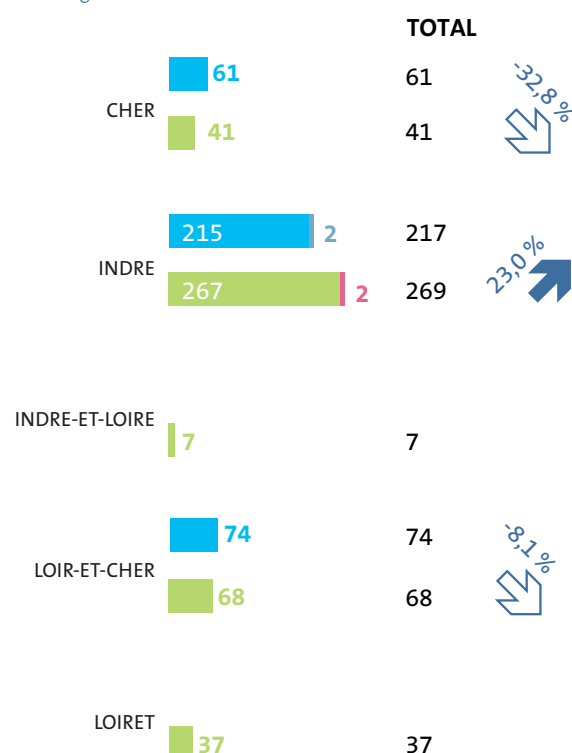


L'essor de la filière porc bio s'est montré ambivalent

En effet, l'année 2017 l'élevage a vécu une évolution quelque peu contradictoire en inscrivant un léger recul du nombre d'exploitations et, en même temps, une augmentation du nombre de truies bio de +9% ! Le Centre-Val de Loire se classait une nouvelle fois à la 7^e place du classement français. Les quasi 2/3 du cheptel porcins se trouvaient dans l'Indre. D'ailleurs il était le seul département dont le troupeau affichait une croissance positive (+ 23 % vs 2016) et seul à contribuer à l'essor régional ; quand bien même il affichait la perte de 2 fermes. Suivaient par ordre croissant de représentativité régionale du nombre de truies, le Loir-et-Cher et le Cher qui n'ont pas rencontré le même dynamisme et comptabilisaient des pertes de truies de - 8% pour le premier et de - 33% pour le second. Dès lors, nous ne pouvons pas conclure que la filière ait retrouvé une dynamique.

ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE TRUIES BIO ET EN CONVERSION 2016/2017

source Agence Bio



■ Nombre de têtes de mères certifiées bio 2016

■ Nombre de têtes de mères en conversion 2016

■ Nombre de têtes de mères certifiées bio 2017

■ Nombre de têtes de mères en conversion 2017

17 fermes (- 5,6 %)

420 têtes certifiées bio et en conversion (+ 8,8 %)



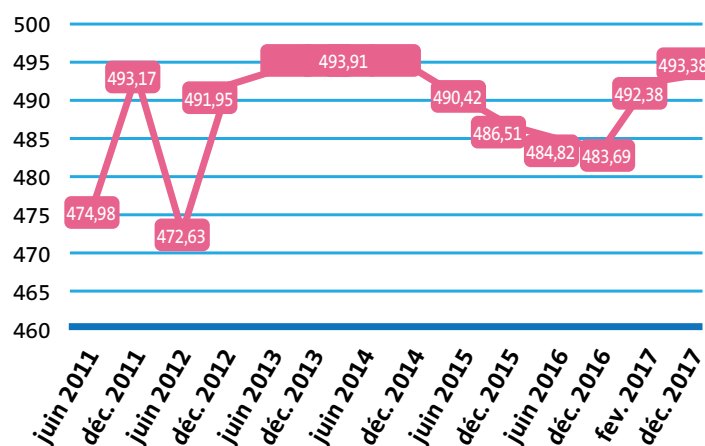
Vers une conjoncture différente à moyen termes ?

Le Centre-Val de Loire témoignait toujours de difficultés à développer la production de porcs bio, elle n'a pas été en mesure de répondre à la très forte demande des consommateurs. Pourtant, en 2017, la moyenne d'évolution française était de +14 %, tant en nombre d'exploitations qu'en nombre de truies. Résultat d'une belle dynamique pour plusieurs régions françaises et augurant d'un déploiement plus conséquent du porc charcutier dans les années à venir.

Pour autant, la filière porcine bio régionale pourrait connaître un avenir plus radieux à la faveur du développement de l'activité bio de 2 opérateurs installés en Eure-et-Loir. Vallégrain et Cochonailles du Haut Bois, transformateurs de viande de porc, aspirent à développer une gamme bio en vue de satisfaire les attentes croissantes des consommateurs. Leurs zones de collecte comprennent le Centre-Val de Loire, les Pays de la Loire et la Normandie. En se basant sur l'encouragement généré par la demande de ces 2 opérateurs, les opportunités de développement de la filière sont manifestes. Selon Jean-Marie Mazenc, chargé de mission filière animale à Bio Centre, une progression de la production est à prévoir à partir de 2019.

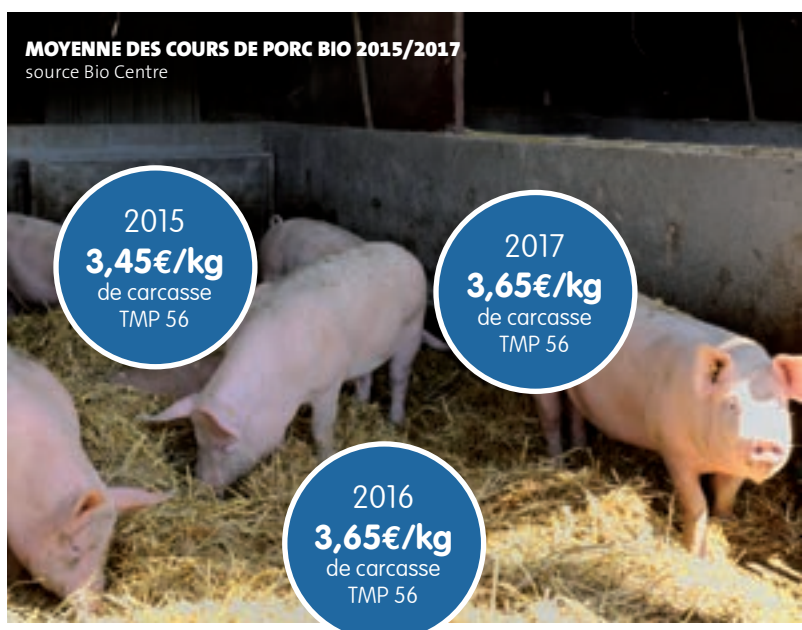
ÉVOLUTION DU PRIX DE L'ALIMENT FILIÈRE PORCINE BIO EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - 2011-2017

source Bio Centre



MOYENNE DES COURS DE PORC BIO 2015/2017

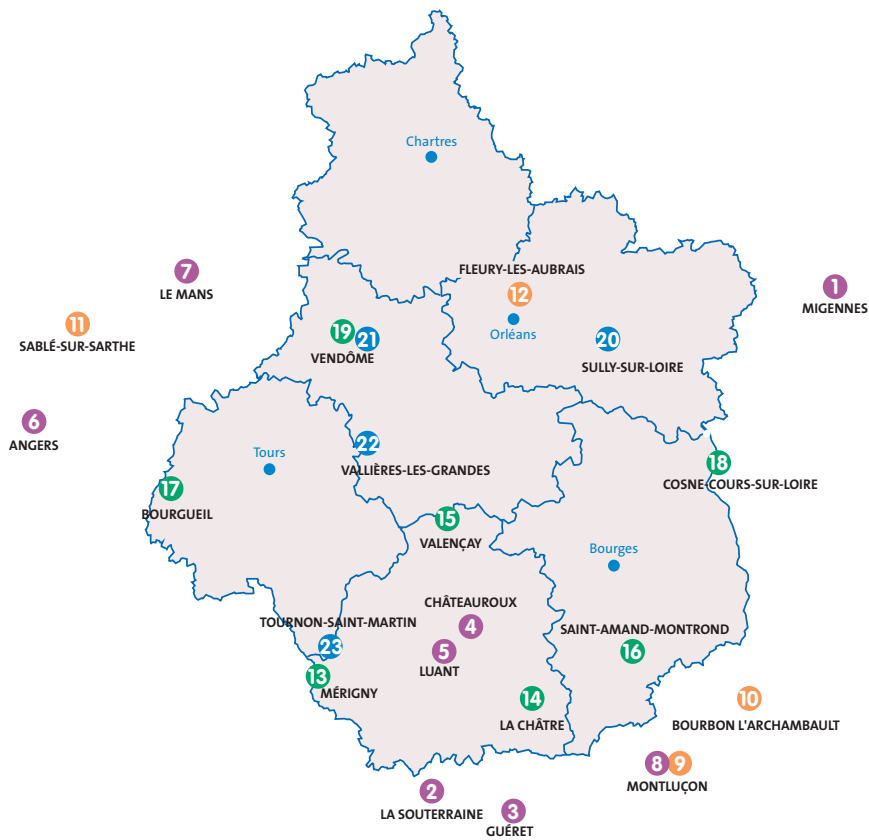
source Bio Centre



De nombreux opérateurs – bio et mixtes – sont implantés en Centre-Val de Loire : plus d'une vingtaine en filière viande et une petite dizaine en filière laitière

CARTE DES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE VIANDES BOVINE, OVINE ET PORCINE - 2017

source Bio Centre



1	CIALYN	bovin/ovin
2	CELMAR	bovin
3	CCBE	bovin
4	ABS AGNEAU BERRY-SOLOGNE	ovin
5	OBL UNION DES COOPERATIVES AGRICOLES OVINS BERRY LIMOUSIN	ovin
6	VIAE.BIO	bovin/ovin
7	AGRIAL	porc
8	CIRHYO	porc
9	UNÉBIO	bovin/ovin/porc
10	SICABA	bovin/ovin/porc
11	BIGARD-SOCOPA	bovin
12	TRADIVAL	porc
13	SARL TRICOCHÉ-SOMÉVIA	bovin/ovin
14	ABATTOIR DU BOISCHAUT	bovin/ovin/porc
15	ABATTOIR DE VALENÇAY	bovin/ovin/porc
16	SAS ABATTOIR BERRY BOCAGE	bovin/ovin/porc
17	SCIC ABATTOIR BOURGUEIL	bovin/ovin/porc
18	COSNE ABATTOIRS DU HAUT VAL DE LOIRE	bovin/ovin/porc
19	SEAV ABATTOIRS PERCHE VENDÔMOIS	bovin/ovin/porc
20	SARL GOYARD	bovin/ovin/porc/caprin
21	SEAV ABATTOIRS PERCHE VENDÔMOIS	bovin/ovin/porc
22	SARL TURBEAUX	bovin/ovin
23	SARL TRICOCHÉ-SOMÉVIA	bovin/ovin

- Organisation de producteurs (OP)
- Abattoirs certifiés bio
- Abattoirs certifiés bio
- Ateliers de découpe certifiés bio

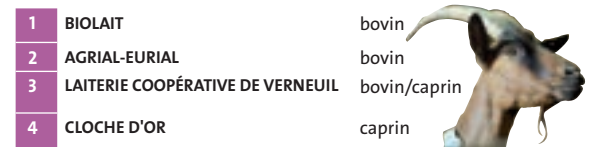
CARTE DES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE LAITIÈRE BOVIN ET CAPRIN - 2017

source Bio Centre



1	BIOLAIT	bovin
2	AGRIAL-EURIAL	bovin
3	LAITERIE COOPÉRATIVE DE VERNEUIL	bovin/caprin
4	CLOCHE D'OR	caprin
5	LAITERIE COOPÉRATIVE DE VERNEUIL	lait UHT
6	LA LAITERIE DE SAINT DENIS DE L'HÔTEL	lait UHT/crème UHT
7	LAITERIE SENAGRAL	yaourts/desserts lactés
8	CLOCHE D'OR	fromage de chèvre
9	FROMAGERIE JACQUIN	fromage de chèvre

- Collecteurs
- Transformateurs



1	BIOLAIT	bovin
2	AGRIAL-EURIAL	bovin
3	LAITERIE COOPÉRATIVE DE VERNEUIL	bovin/caprin
4	CLOCHE D'OR	caprin

5	LAITERIE COOPÉRATIVE DE VERNEUIL	lait UHT
6	LA LAITERIE DE SAINT DENIS DE L'HÔTEL	lait UHT/crème UHT
7	LAITERIE SENAGRAL	yaourts/desserts lactés
8	CLOCHE D'OR	fromage de chèvre
9	FROMAGERIE JACQUIN	fromage de chèvre

- Collecteurs
- Transformateurs

Les filières lait ont été hyper dynamiques !

Bien que le Centre-Val de Loire soit une petite région de production de lait de vache, à l'image de la croissance française, les élevages bovins lait et caprins ont montré un bel élan de progression.

Nouvelle vague de conversion de vaches laitières

40 exploitations étaient notifiées fin 2017, soit +11% en un an. Les départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire portaient à eux seuls cette augmentation (+33% chacun), le Cher ayant accusé le départ d'une ferme. Le recensement du nombre de bêtes s'est élevé à 1 639 vaches laitières bio et en conversion, chiffre en hausse de près de 19%. Là encore, l'Indre-et-Loire s'est montré très dynamique avec une augmentation de son cheptel bio et en conversion de +46% (représentant plus de 160 bêtes supplémentaires), suivi de l'Indre qui affichait +30% de progression de son cheptel. Pour rappel, en 2015 un grand nombre de fermes s'étaient engagées en conversion, contribuant amplement à la hausse de près de 12% du cheptel certifiés bio en 2017. En outre, la baisse de la production de lait bio subie en 2016 a été compensée par l'entrée en production de ces cheptels nouvellement certifiés et par une météo beaucoup plus favorable à la bonne pousse du fourrage, permettant un bilan collecte de lait bio en progression d'environ 13%.

À l'image de 2015, l'année 2017 a témoigné d'un grand nombre d'engagements en conversion, équivalent à 39% de hausse par rapport à fin 2016. Sans surprise l'Indre et l'Indre-et-Loire tenaient le haut du palmarès en multipliant par 3, en moyenne, leurs cheptels en conversion. La majorité du bénéfice des conversions de ces 2 départements est à attribuer à La Laiterie de Verneuil dont la stratégie de développement de sa gamme bio et l'assurance de contractualisation ont conquis plus d'un agriculteur conventionnel. Les intentions claires de cet opérateur, et espérons d'autres à venir, ne laissent nul doute sur les possibilités de croissance de la filière laitière bio. Enfin, la révision de la caisse de sécurisation, dans le cadre du CAP filière lait, devrait également apporter un nouveau soutien à la filière.

Les élevages caprins ont fidélisé leur rythme de croissance

En 2017, la filière caprin bio régionale a poursuivi une évolution quasi égale à celle de 2016. Ainsi, la région dénombrait 31 éleveurs, soit 15% de plus qu'en 2016, principalement installés en Indre-et-Loire. Le nombre de chèvres bio et en conversion a progressé de plus de 12% et atteignait près de 2 500 bêtes fin 2017. L'Indre-et-Loire, département regroupant plus de la moitié du cheptel régional, affichait une expansion d'environ 12% de son cheptel bio et en conversion. L'Indre, qui recensait 1/4 du cheptel régional, a enregistré une croissance de 15%. Aussi, un petit élan de conversion a été observé mais uniquement dans le Cher – qui certes regroupait peu d'élevages caprins – et a permis à celui-ci de développer son cheptel de près de 22%.

L'enjeu majeur de croissance du cheptel caprin, selon le cahier des charges bio, réside essentiellement dans la maîtrise technique du parasitisme car le risque augmente considérablement lorsque celles-ci sont conduites au pâturage.

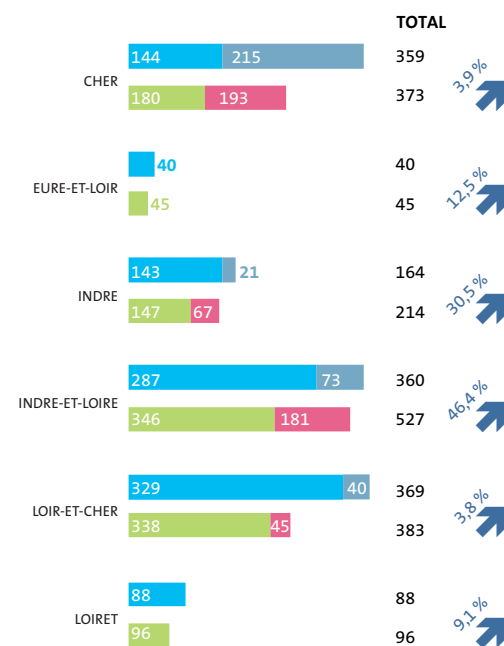
PRIX MOYEN ANNUEL DU LAIT DE VACHE BIO - 2015/2017 PRIX INDIQUÉ POUR 1 000 LITRES

source Bio Centre



ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRES BIO ET EN CONVERSION 2016/2017

source Agence Bio

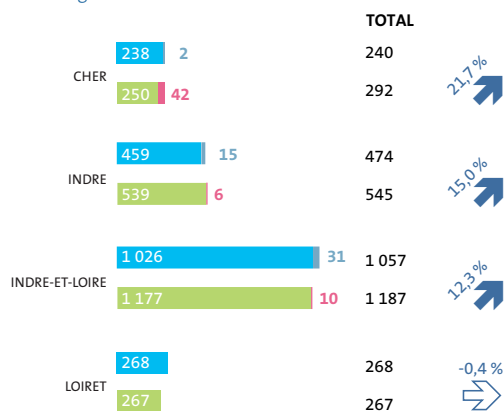


■ Nombre de têtes de mères certifiées bio 2016
 ■ Nombre de têtes de mères en conversion 2016
 ■ Nombre de têtes de mères certifiées bio 2017
 ■ Nombre de têtes de mères en conversion 2017

40 fermes
 (+11,1%)
1 639 têtes
 certifiées
 bio et en
 conversion
 (+18,8%)

ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE CHÈVRES BIO ET EN CONVERSION 2016/2017

source Agence Bio



■ Nombre de têtes de mères certifiées bio 2016
 ■ Nombre de têtes de mères en conversion 2016
 ■ Nombre de têtes de mères certifiées bio 2017
 ■ Nombre de têtes de mères en conversion 2017

31 fermes
 (+14,8%)
2 448 têtes
 certifiées
 bio et en
 conversion
 (+14,8%)



La filière avicole régionale a vécu une année offensive

En Centre-Val de Loire, la filière de poules pondeuses a progressé de près de 8 % et s'est maintenue 7^e au classement français tandis que le cheptel de poulets de chair, bien qu'en progression de 11 %, a cédé 3 places et s'est classé 8^e.

L'expansion du cheptel de pondeuses bio a été disparate

Le nombre d'exploitations de poules pondeuses bio en Centre-Val de Loire était au nombre de 58, fin 2017, soit 10 de plus qu'en 2016. Chacun des 6 départements a bénéficié d'une ou plusieurs nouvelles installations. La plus forte progression a été constatée dans le Cher (+ 3 ateliers de pondeuses vs 2016) qui pourtant restait l'un des territoires les moins représentatifs pour cette filière.

Dans le même temps, le cheptel de poules pondeuses bio augmentait de +7,6 %, soit plus de 12 000 poules supplémentaires sur notre territoire. Logiquement le Cher accompagnait l'augmentation d'ateliers par un bel essor du nombre de poules pondeuses bio de +24 %, suivi par le Loiret qui affichait +20 % de son cheptel et, enfin, le Loir-et-Cher, qui regroupait plus de la moitié du cheptel à lui seul, progressait de 14 %.

L'œuf bio, un produit de consommation de plus en plus recherché

Selon l'étude CSA, menée pour l'Agence Bio en 2017, l'œuf bio est le 2^e produit bio le plus consommé après les fruits et légumes. Environ 1 œuf sur 5 vendus en France était bio, sa consommation était exclusive pour la moitié des consommateurs et 2/3 d'entre eux déclaraient consommer des œufs bio depuis moins de 5 ans.

Les besoins en ovoproduits (œufs destinés à l'industrie et à la restauration collective) et la demande des consommateurs ne cessent d'augmenter, demandes particulièrement exacerbées en 2017 après l'affaire des œufs contaminés au Fipronil. Le bruit médiatique qu'ont pu exercer des groupes de consommateurs depuis quelques années, dénonçant les conditions de production de poules élevées en cage, aura pour effet à court terme la diminution de ces ateliers – tout du moins ceux destinés à la vente aux consommateurs – et la décision de la GMS de stopper la commercialisation d'œufs issus de poules en cage (probablement entre 2022 et 2025) accentuera plus encore le développement de poules pondeuses de plein air. En 2017, 68 % des œufs provenaient de poules élevées en cage, contre 12 % issus de poules élevées en plein air, 8 % étaient certifiés bio et 5 % en Label Rouge.

Fin 2017, la vente d'œufs bio en France se chiffrait à 390 millions d'€, en progression de 17 % par rapport à 2016. L'achat en GMS représentait un peu moins de 2/3 du marché, 1/3 des achats étaient réalisés en magasins spécialisés et la vente directe correspondait à environ 5 % des achats.

L'œuf bio, certainement la filière longue la plus en tension

En Centre-Val de Loire, comme c'est le cas au niveau national, le nombre de poules pondeuses bio ne cesse de croître et représentait, fin 2017, presque 11 % du cheptel total de poules pondeuses. Bien que 3 régions se partagent 66 % de la production bio française (Bretagne, Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes), notre région développe sa production dans l'objectif de répondre à la demande exponentielle du consommateur.

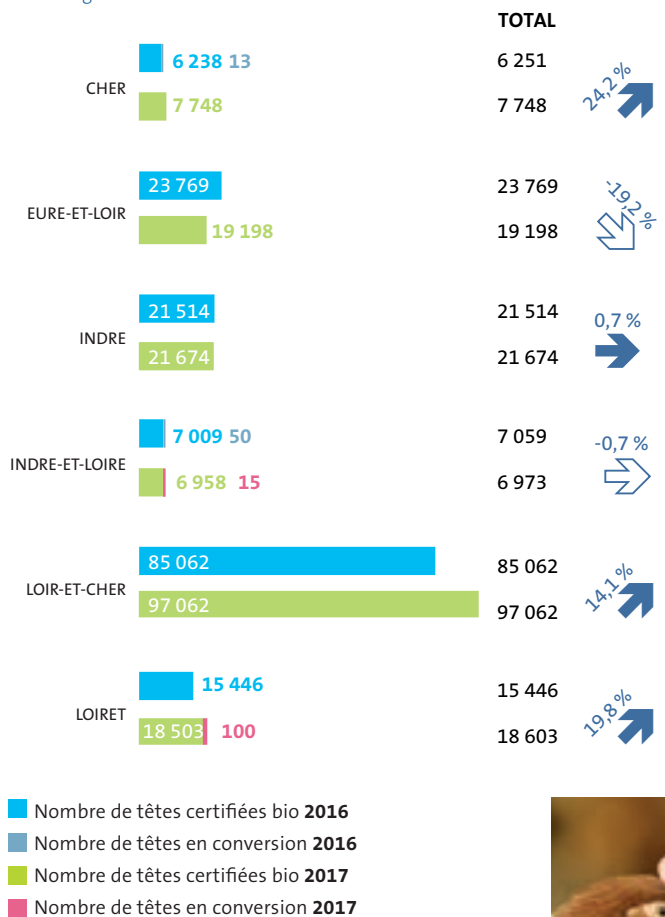
Fin 2017, le Centre-Val de Loire comptabilisait plus de 170 000 poules pondeuses bio conduites par 58 éleveurs. 40 % d'entre eux contractualisaient leur production avec des intégrateurs et menaient presque 70 % du cheptel. Le nombre d'atelier était en augmentation mais également leur taille. Une dizaine d'opérateurs régionaux ou limitrophes agissent en aval de la filière (cf. carte page suivante).

58 fermes (+ 20,8 %)

171 258 têtes certifiées bio et en conversion (+ 7,6 %)

ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE POULES PONDEUSES BIO ET EN CONVERSION 2016/2017

source Agence Bio



L'organisation de la filière se décompose en trois parties :

- les sélectionneurs, groupes privés qui détiennent la génétique et créent des souches à haut potentiel destinées aux élevages bio comme aux conventionnels (en France les deux principaux sélectionneurs sont Hendrix Genetics et Lohmann), cependant au détriment de la diversité des races qui ont quasiment disparue ;
- les intégrateurs, majoritairement des fabricants d'aliments du bétail, achètent les poussins aux sélectionneurs et disposent d'élevages de poulettes puis livrent les éleveurs qui se chargeront de la production. La base de rémunération à l'éleveur est actuellement d'environ 140 € les mille ;



27 fermes (+ 20,0 %)

250 716 têtes certifiées bio et en conversion (+ 11,3 %)

- les centres d'emballage des œufs sont fournis par les intégrateurs, pour le compte des grandes marques comme Matines, Loué, Œufs de nos villages, Cocorette et leurs marques distributeurs, effectuant la dernière étape avant la mise en rayon.

La difficulté à satisfaire la demande croissante en œufs bio ainsi que la fin prévue de la commercialisation des œufs de batterie exacerbent les enjeux de la filière œufs bio : la pression des GMS sur les centres d'emballage est de plus en plus forte, entraînant une concurrence entre centres d'emballage plus intense encore. Aussi, les intégrateurs et les grandes marques cherchent à implanter des élevages de plus grandes tailles afin de diminuer leurs coûts. Tout aussi inquiétant, l'apparition, depuis peu, d'élevages de grande envergure pouvant compter jusqu'à 24 000 poules, rendant l'accès au parcours difficile. Les entreprises conventionnelles s'étant emparées du marché, l'éleveur n'a que peu de marges de manœuvre dans la prescription de la conduite de son élevage. Une bio industrielle, voire low cost va-t-elle se développer ? Pourtant, la création d'une filière longue hors intégrateur présenterait un grand intérêt dans ce contexte !

De son côté la Fédération nationale de l'agriculture biologique (Fnab) maintient le dialogue avec les opérateurs de la filière pour défendre le bien-fondé des élevages bio à taille humaine. Aussi, des échanges sont en cours pour appuyer une définition plus précise des règles de production du futur règlement bio européen – la position française restant minoritaire au sein de l'Union européenne.

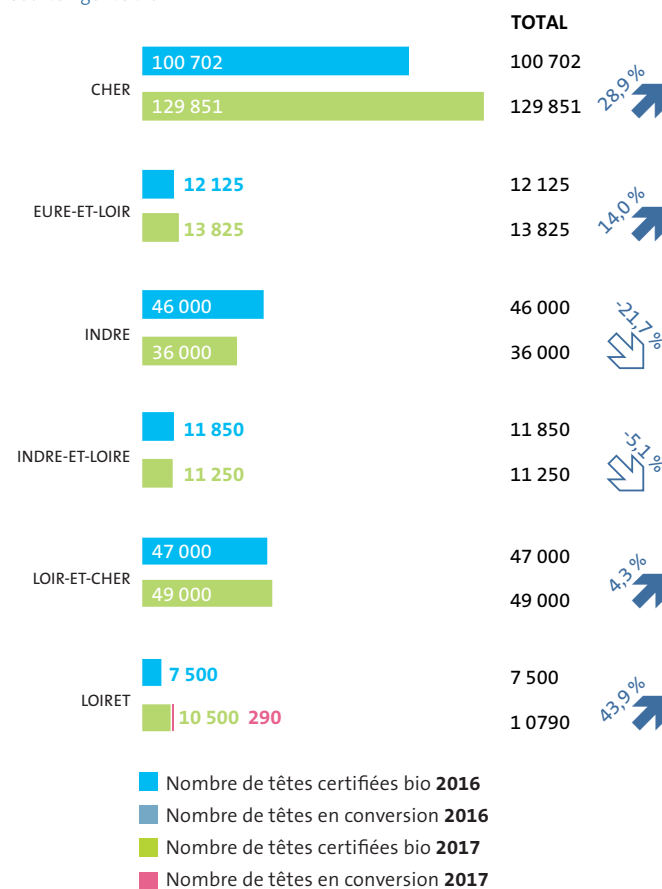
Une année croissante mais hétérogène aussi pour le poulet de chair bio

Fin 2017, 27 exploitations de poulets de chair bio étaient présentes en Centre-Val de Loire. Elles totalisaient quelque 250 000 têtes à la faveur d'une progression de plus de 11 %. Pourtant, face au déploiement d'autres régions françaises, notre région n'a pas tenu son 5^e rang national. Le département du Cher, qui concentre à lui seul un peu plus de la moitié des poulets bio régionaux, a augmenté son cheptel d'environ 29 % en un an et le Loiret a connu un accroissement de +44 % grâce à la notification de 2 nouvelles fermes, département représentant à peine plus de 4 % du cheptel bio régional. En bas du tableau l'Indre perdait plus de 21 % de son cheptel soit l'équivalent de 10 000 poulets.

Tout comme la filière de pondeuses bio, le poulet de chair bio connaît de fortes tensions provoquées par la croissance de consommation. Quelques éleveurs régionaux seraient volontaires pour créer une filière longue, hors intégration, mais la réalisation de ce projet de structuration ne semble pas tangible à court terme.

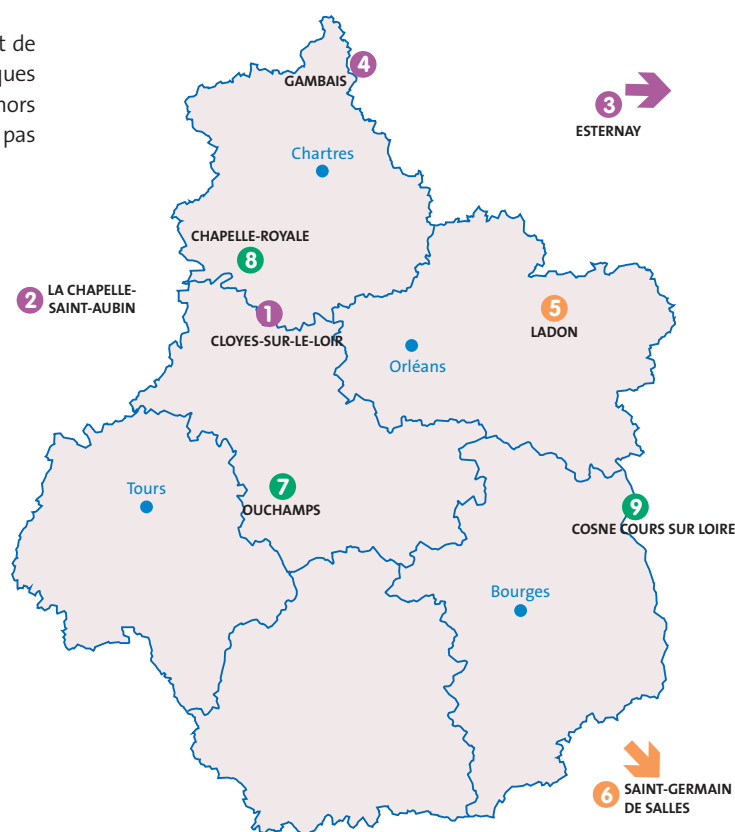
ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE POULETS DE CHAIR BIO - 2016/2017

source Agence Bio



OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE AVICOLE EN CENTRE-VAL DE LOIRE 2017

source Bio Centre



- | | | |
|---|------------------------------|------------|
| 1 | AUX SAVEURS DE L'ETRILLE | |
| 2 | LDC-LE GAULOIS | |
| 3 | CDPO | |
| 4 | LA FERME D'OLIVET | |
| 5 | AXÉRÉAL ÉLEVAGE | œuf |
| 6 | AXÉRÉAL ÉLEVAGE | œuf/poulet |
| 7 | SA MENARD | |
| 8 | SARL FERME DE LA BELVINDIÈRE | |
| 9 | IMPÉRY VOLAILLES | |
- Centre d'emballage des œufs
● Intégrateurs
● Abattoirs et découpe de volailles



La progression des opérateurs de l'aval deux fois plus importante qu'en 2016 !

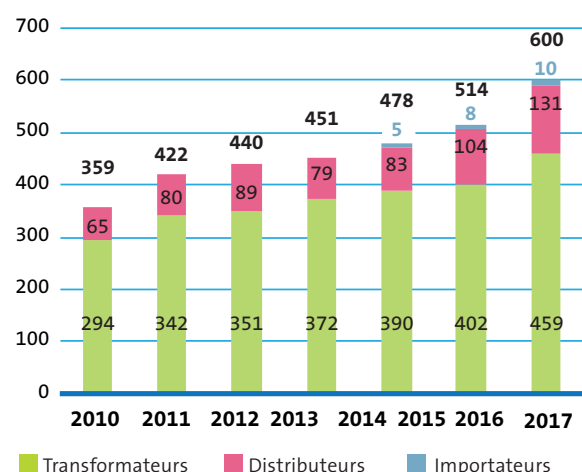
En 2017, la filière aval, toutes catégories confondues, a fait preuve d'une remarquable vitalité de + 16,7 % faisant jeu égal avec la progression nationale.

86 nouveaux opérateurs notifiés en un an

Fin 2017, le Centre-Val de Loire totalisait 600 opérateurs répartis en trois catégories, et par ordre d'importance: 459 transformateurs, 131 distributeurs et 10 importateurs. Comparée à 2016, la progression des transformateurs atteignait 14% et celle des distributeurs bondissait de 26%. Au classement régional des départements les plus pourvus en opérateurs aval, l'Indre-et-Loire a raflé la première place avec l'arrivée de plus d'une trentaine de nouveaux opérateurs, reléguant le Loiret au second rang qui, pourtant, ajoutait vingt nouveaux opérateurs à son palmarès.

ÉVOLUTION DES OPÉRATEURS BIO DE L'AVAL EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - 2010 À 2017

source Agence Bio



Évolution spectaculaire du nombre de transformateurs

L'année 2017 a enregistré 57 entreprises de plus par rapport à 2016, soit + 14,2 %. Jusqu'alors l'évolution annuelle du nombre de transformateurs se situait plutôt entre 3 et 6% en moyenne.

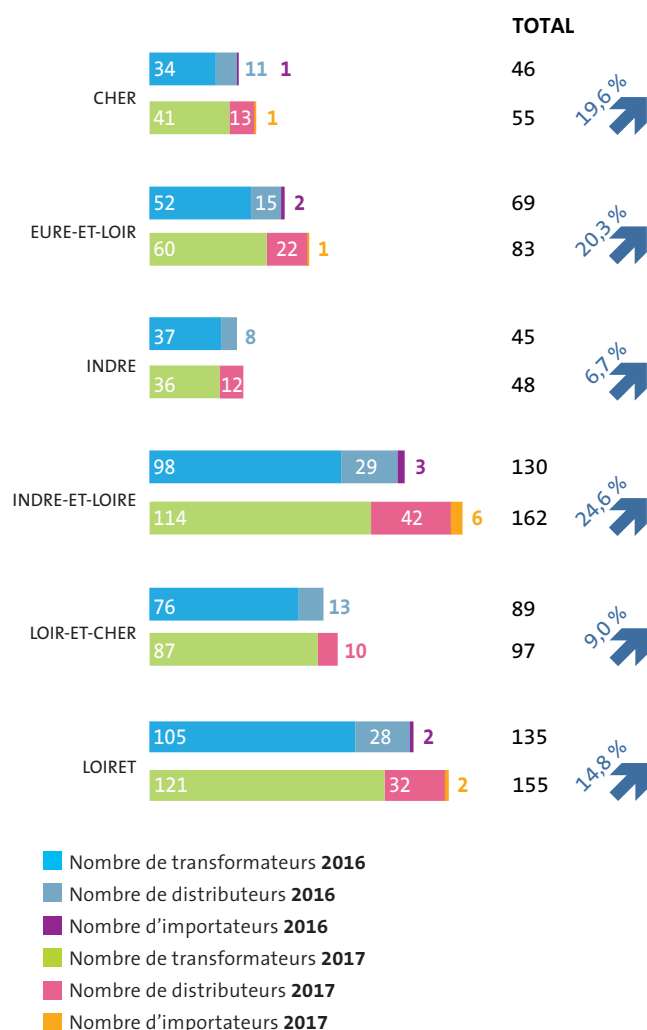
Cette progression s'explique majoritairement par la création d'une activité bio dans des entreprises déjà existantes. Les nouvelles activités certifiées s'inscrivent principalement dans la filière céréalière avec la production de semences, le conditionnement de farines bio, la fabrication de pâtes alimentaires, de biscuits et la boulangerie artisanale. La filière viande se renforce avec deux nouveaux abattoirs de volaille certifiés, la fabrication de charcuterie et l'ouverture d'un rayon boucherie dans de nombreux magasins spécialisés et qui ont ouvert au cours de l'année 2017. Le secteur des boissons a évolué également avec l'arrivée de nouveaux acteurs dans le domaine des vins et des jus de fruits et de légumes. En outre, la conversion bio a touché d'autres secteurs d'activité comme les fabricants de compléments alimentaires, les pépiniéristes, les restaurants-traiteurs... jusqu'à la transformation des poissons de Loire.

Au regard des nouveaux notifiés sur le premier semestre 2018, l'évolution du nombre de transformateurs ayant créé une activité bio semble se poursuivre.

ÉVOLUTION DES OPÉRATEURS BIO DE L'AVAL EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - 2016/2017

source Agence Bio

600 opérateurs de l'aval (+ 16,7 %)
459 transformateurs (+ 14,2 %)
131 distributeurs (+ 26 %)
10 importateurs (+ 25 %)



La distribution a conservé un niveau de croissance soutenu

Les distributeurs, après une évolution de 25% en nombre en 2016, ont connu une évolution similaire en 2017 avec + 26 %, soit 27 de plus en une année. La majorité des nouveaux distributeurs est constituée de grossistes, principalement dans le secteur des boissons. L'ouverture de 8 magasins spécialisés – dont 4 NaturéO et 2 La Vie Claire – explique le reste de cette progression.

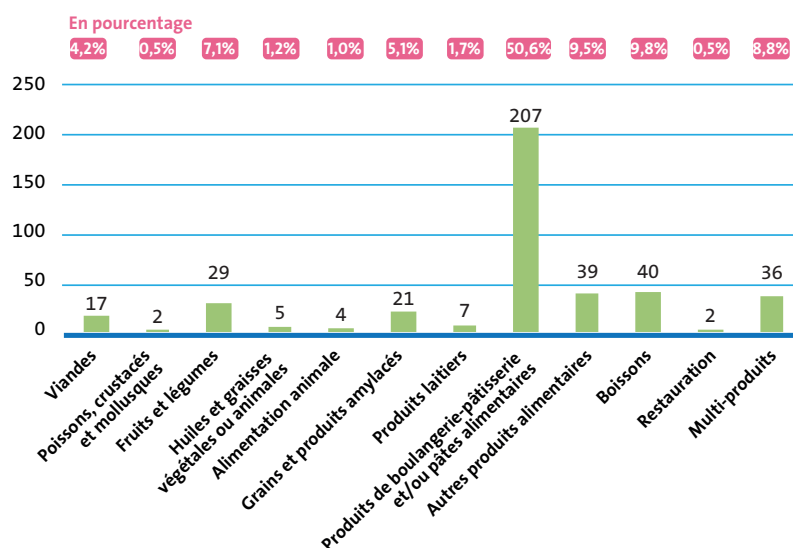
Les nouvelles notifications du 1^{er} semestre 2018 montrent une poursuite de l'évolution des grossistes incorporant une offre bio tandis que l'ouverture de magasins spécialisés marque le pas. En effet, si les principaux réseaux spécialisés ont vu leur chiffre d'affaires progresser en 2017, cette hausse serait vraisemblablement liée à l'ouverture de nouveaux magasins, un certain nombre de magasins déjà existant ayant observé la stabilisation, voire une légère baisse, de leur chiffre d'affaires. Cette situation s'explique notamment par la concurrence de la grande distribution qui a élargi son offre bio et qui a réalisé un meilleur taux de croissance en alimentaire bio que les magasins spécialisés. Cette concurrence de la GMS risque de s'amplifier du fait de l'ouverture de magasins spécialisés par les grandes enseignes de la distribution.

L'implantation des Amap s'est stabilisée

Selon l'estimation réalisée par Bio Centre, le nombre d'Amap installées en Centre-Val de Loire s'est immobilisé en 2017 et totalisait 78 associations (vs 77 en 2016), soit + 1,3 % en un an. Le Cher et le Loir-et-Cher ont observé la fermeture de deux associations tandis que le Loiret en accueillait deux nouvelles au cours de l'année et l'Indre une également. Possiblement, la multitude et la facilité d'accès aux produits bio via les différents modes de distribution ont eu un effet ralentisseur sur l'évolution des Amap régionales. Une seule nouvelle Amap devrait se créer en 2018 à notre connaissance. ■

RÉPARTITION DES TRANSFORMATEURS BIO DE L'AVAL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ - 2017

source Agence Bio



UNE COUVEUSE RÉGIONALE ACCUEILLE DES START-UPS BIO !

L'INCUBATEUR FOOD VAL DE LOIRE BASÉ À CONTRES (41) EST AU SERVICE DE CRÉATEURS DE START-UPS ET D'ENTREPRISES EXISTANTES QUI ESSAIMENT DES ACTIVITÉS NOVATRICES. SUR LES QUATRE ENTREPRISES HÉBERGÉES DANS L'INCUBATEUR, TROIS ONT UNE ACTIVITÉ BIO INNOVANTE : COMME DES PAPAS (BABY FOOD), TERRA CÉRÈS (PAINS ET PÂTISSERIES SANS GLUTEN ET SANS LACTOSE) ET BERD AND GO-GRYÖ (BARRES ET CRACKERS AUX PROTÉINES ALTERNATIVES).

UNE VINGTAINNE DE CONTRATS D'INCUBATION SONT EN COURS CE QUI SIGNIFIE QUE DE NOUVELLES START-UPS BIO POURRONT VOIR LE JOUR EN RÉGION !

Le réseau Bio Centre

GABB 18

Groupe d'agriculteurs biologiques et biodynamistes du Cher
02 48 26 43 80
gabb18@bio-centre.org

ASSOCIATION BIOBERRY

06 12 47 81 38
bioberry.animation@bio-centre.org

GABEL

Groupe d'agriculteurs biologiques d'Eure-et-Loir

02 37 24 46 76
m.lebras@eure-et-loir.chambagri.fr

GDAB 36

Groupe de développement de l'agriculture biologique de l'Indre
02 54 61 62 51 / 06 41 07 37 57
animation@gdab36.org

GABBTO

Groupe des agriculteurs biologiques et biodynamiques de Touraine
02 47 48 37 98
gabbto.animation@bio-centre.org

GABLEC

Groupe d'agriculteurs biologiques du Loir-et-Cher
02 54 58 93 53
gablec@bio-centre.org

GABOR

Groupe d'agriculteurs biologiques et biodynamistes de l'Orléanais et du Loiret
07 70 09 12 55
gabor@bio-centre.org



• GRAB de BIO CENTRE •
Les Agriculteurs BIO de la Région Centre



ASSOCIATION DE LA
FILIÈRE BIOLOGIQUE
EN RÉGION CENTRE-
VAL DE LOIRE

BIO CENTRE

Cité de l'Agriculture
13 av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans Cedex 9

Pour nous contacter : 02 38 71 90 52
ou contact@bio-centre.org

www.bio-centre.org